

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**L'Unité  
ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1838 - 24 octobre 2003 - prix : 1 €

## **Les indemnisations en baisse**

**Le gouvernement  
coupe les vivres  
aux chômeurs !**



## ■ **Bolivie**

**Le  
président  
chassé  
par la rue**

p 8

## ■ **École**

**Des débats  
mais pas  
plus de  
crédit !**

p 7

## ■ **Droits des femmes**

**Contre  
le voile  
à l'école**

p 16

**Les États-Unis dans  
le borbier irakien**

p 10



# Contre les chômeurs, le gouvernement persiste et signe

**L'UDF, le parti de François Bayrou, s'est abstenu sur le budget. C'est ce que la presse retient du débat parlementaire du 21 octobre. Et les gazettes s'interrogent gravement pour savoir si Bayrou est encore ou pas membre de la majorité. Mais, pour les chômeurs en fin de droits, l'enjeu était ailleurs, puisque Bayrou demandait que le gouvernement revienne sur les mesures prévues contre l'Allocation spécifique de solidarité (ASS), cette petite indemnité que l'État verse aux chômeurs qui ne touchent plus d'allocations. Mais le gouvernement Raffarin, qui vole les pauvres pour enrichir les riches, n'a pas plié.**

Actuellement, les chômeurs ayant épuisé leur droit aux allocations de l'Assedic, elles-mêmes réduites depuis décembre 2002, entrent dans le cadre de l'Allocation spécifique de solidarité (ASS), financée et gérée par l'État. Cette allocation de misère (plafonnée à 406 euros par mois, à peine plus de 2 600 francs) est censée compléter des revenus existants (des allocations familiales ou un travail à temps partiel, par exemple). Jusqu'à présent, elle était versée en pratique pour une durée illimitée, sous réserve de remplir un certain nombre de conditions, notamment continuer à chercher un emploi. Le respect des conditions faisait l'objet d'un réexamen tous les six mois. 420 000 personnes bénéficient actuellement de cette aide, dont le coût annuel est de deux milliards d'euros.

Le gouvernement va changer les règles en limitant l'octroi à deux ans pour les nouveaux bénéficiaires et à trois ans pour ceux qui la touchent déjà. Ce nouveau dispositif excluerait 130 000 chômeurs dès l'an prochain et plus

encore les années suivantes. L'économie budgétaire serait de 150 millions d'euros en 2004 et de 500 millions l'année suivante.

Cette mesure scandaleuse, qui frappe les chômeurs qui ont le plus de mal à retrouver du travail ne serait-ce qu'à cause de leur âge, est présentée cyniquement par le gouvernement comme une incitation à un hypothétique « retour à l'emploi ». Quant à l'argument de l'allègement budgétaire, il faut bien constater que ces considérations n'ont pas été de mise par rapport à la baisse de l'impôt qui va représenter un « manque à gagner » pour l'État de... 1,7 milliard d'euros.

Par rapport à son projet, le gouvernement a tout au plus concédé que cela ne concernerait pas les plus de 55 ans et que le nouveau système n'entrerait en vigueur qu'au 1<sup>er</sup> juillet prochain (et pas en janvier comme c'était initialement prévu). A titre de maigre consolation, ceux qui perdront l'Allocation spécifique de solidarité (ASS) se voient ouvrir la possibilité de rentrer immédiatement dans le dispositif du RMA, le

Revenu minimum d'activité, que le gouvernement voudrait petit à petit substituer au RMI, car dans ce pays les vrais privilégiés, patrons ou personnes fortunées qui bénéficient de toutes les aides possibles de l'État, ne supportent plus de voir les chômeurs toucher un peu d'argent sans travailler en contrepartie.

Mais encore faudra-t-il que le chômeur respecte des critères plus contraignants encore, puisque le RMA est conçu comme un complément pour quelqu'un ayant retrouvé un emploi. En bénéficiant sera donc une gageure et d'ailleurs, alors qu'il y a des millions de chômeurs, le gouvernement ne prévoit, pour le moment, que 50 000 ou 60 000 bénéficiaires du RMA d'ici la fin 2004.

Et ce ne sont pas les 30 000

« contrats initiative emploi » (CIE) supplémentaires annoncés pour 2004, qui porteront le nombre total de ces « CIE » à 110 000, qui régleront le problème de ceux qui vont perdre le droit à l'ASS. D'ailleurs, comme bien d'autres prétendues aides à l'emploi, les CIE sont d'abord une aide... aux chefs d'entreprise puisqu'il consiste en une aide forfaitaire versée aux entreprises qui embauchent un chômeur de longue durée.

Et tandis que dans une ville populaire comme Valenciennes, Chirac renouvelait sa démagogie sur la fameuse « fracture sociale », son gouvernement continue sa guerre acharnée aux pauvres.

J. F.

### Leur société

- p. 4 ■ Salaires des patrons
- Affaire Executive Life
- Hausse du gazole
- p. 5 ■ Chirac et Borloo à Valenciennes
- PCF : militer en entreprise, pour quelle politique ?
- Bataille pour la collecte des ordures à Paris
- p. 6 ■ Des assistants d'éducation pas payés
- P. 12 ■ L'Europe barbelée contre l'immigration de la planète
- La lutte des intermittents continue
- p. 10 ■ Pour les droits et la liberté des femmes, contre le voile à l'école
- Intégrisme, précarité et chômage

### Tribune

- p. 6 ■ Le gouvernement s'attaque à l'hôpital public

### Enseignement

- p. 7 ■ Inflation de débats sur l'école
- Enseignement primaire

### Dans le monde

- p. 8-9 ■ Bolivie : la démission du président désamorce la crise
- États-Unis : les employés d'État en colère
- Algérie : les enseignants en grève
- Suisse : succès électoral de l'extrême droite
- Faim : le corollaire de la richesse
- p. 16 ■ Irak : Bourbier pour les américains
- Chirac s'aligne derrière Bush

### Dans les entreprises

- p. 12 ■ Giat Industries Saint-Chamond (Loire)
- p. 13 ■ Aventis la direction licencie
- Ford Genk Belgique
- p. 14 ■ Comilog Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)
- Maison de retraite MRP-Bordeaux
- Cramif
- p. 15 ■ La Poste
- Taxis parisiens
- Nos lecteurs écrivent

### Au sommaire de

## LUTTE DE CLASSE N° 75 (Octobre 2003)

- **France :**  
Les oppresseurs et les semeurs d'illusions
- **L'altermondialisme d'Attac**  
Une contestation respectueuse et réformiste
- **Côte-d'Ivoire**  
Le climat guerrier monte encore d'un cran
- **Liberia**  
Derrière les fractions rivales : pillage impérialiste et rivalités pour le contrôle de la région
- **ANNEXE**  
Lutte Ouvrière - Ligue Communiste Révolutionnaire  
Un échange de courriers en vue de listes communes aux élections de 2004
- **Tribune**  
Après la signature de l'accord sur la formation professionnelle : où va la CGT ?



## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

### Adresser toute correspondance à:

**LUTTE OUVRIÈRE**

**B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

### SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 N°)
	1 an	6 mois	
<b>France, DOM-TOM</b>	35 €	18 €	15 €
<b>DOM-TOM, par avion</b>	50 €	25 €	21 €
<b>Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada</b>	60 €	30 €	15 €
<b>Asie Océanie autre Amérique</b>	75 €	38 €	26 €
<b>Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)</b>	90 €	45 €	32 €

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL et VILLE : .....

COMPLÉMENT D'ADRESSE .....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 20 octobre 2003

# Gouverner, c'est prévoir... disent-ils

■ Les buralistes sont partis en guerre contre la politique du gouvernement qui multiplie les hausses successives du prix des cigarettes. Celles-ci touchent en particulier les bureaux de tabac des régions frontalières, dont la clientèle a la possibilité de s'approvisionner à meilleur coût de l'autre côté de la frontière. Et bien que le tabagisme constitue un réel problème de santé et cause chaque année des dizaines de milliers de morts, on peut comprendre leurs réactions face à des décisions qui ont manifestement été prises sans se soucier, avant qu'ils ne protestent, des conséquences que cela pourrait entraîner sur leur niveau de vie, ni d'une possible reconversion.

Mais il n'y a pas que les buralistes qui sont victimes de décisions prises sans se soucier de leurs conséquences humaines. Depuis des années, les plans de suppressions d'emplois succèdent aux plans dits « sociaux », des centaines de milliers de travailleurs ont été réduits au chômage, voire à la misère, sans même que les responsables puissent invoquer l'excuse d'agir dans l'intérêt de la santé publique. Ils ont pris ces décisions pour des raisons ouvertement égoïstes, pour que les entreprises dont ils sont les dirigeants ou les gros actionnaires puissent faire encore plus de profits. Et ils l'ont fait avec la bénédiction des gouvernants du moment, de gauche comme de droite.

Parmi les buralistes en colère, ou les commentateurs qui s'apitoient aujourd'hui sur leur sort, combien, d'ailleurs, se sont sentis solidaires de ces travailleurs ?

C'est vrai que manifestement personne, dans les sphères gouvernementales, ne s'est soucié à l'avance des conséquences qu'auraient pour les buralistes, ou les producteurs de tabac, les mesures visant à réduire la consommation de celui-ci. C'est d'autant plus cynique que l'État a été pendant des décennies, à travers la distribution de cigarettes à bon marché aux jeunes qui faisaient leur service militaire, un des plus efficaces propagateurs du tabagisme, dont il tirait ensuite, sous forme de taxes, des profits non négligeables.

Mais c'est le contraire qui aurait été étonnant. Car si nous vivons dans un système économique, le système capitaliste, dont les patrons, les hommes politiques à leur service, les journalistes appointés pour en chanter les louanges, proclament qu'il est le meilleur possible, c'est aussi un système incapable d'anticiper les problèmes humains à venir, parce que sa seule préoccupation est la course au profit.

Il y a des reconversions industrielles rendues nécessaires par l'évolution des techniques. Les gros actionnaires y trouvent toujours leur compte, avec l'aide de l'État au besoin, qui n'hésite jamais à mettre la main à la poche pour sauver leur capital. Mais les travailleurs, eux, en

font toujours les frais.

Il y a aussi ces suppressions d'emplois, ces fermetures d'entreprises, résultant de la volonté des patrons de faire produire autant, voire plus, par moins de salariés, pour augmenter encore leurs profits, sans se soucier du sort des travailleurs qu'on jette comme des kleenex usagés. Et face à cela, les gouvernants disent qu'ils n'y peuvent rien, ce qui est finalement une manière de reconnaître que dans cette société les vrais décideurs, ceux qui dictent leur loi, sont les détenteurs de capitaux, bien plus que les ministres.

La science et la technique moderne pourraient permettre depuis longtemps à chacun de profiter des fruits du progrès. Mais cela ne pourra se faire que dans une économie qui se donnera pour but la satisfaction des besoins de tous, et non pas l'enrichissement d'une petite minorité. C'est ce qu'avait compris le mouvement ouvrier à ses débuts, quand il avait inscrit dans son programme la socialisation de tous les grands moyens de production. C'est ce qu'ont oublié depuis longtemps le Parti Socialiste et le Parti Communiste, dont la seule ambition est aujourd'hui de participer au gouvernement à la gestion des affaires des possédants. Mais c'est pourtant un programme qui reste d'actualité, parce que le capitalisme est toujours aussi incapable qu'au XIX<sup>e</sup> siècle d'assurer la participation de tous aux fruits du progrès.

Arlette LAGUILLER

La prochaine réunion du **CERCLE LÉON TROTSKY**  
aura pour thème :

**La Sécurité sociale et le système de santé**  
**Vendredi 7 novembre**  
**à 20 h 30**

Théâtre de la Mutualité  
24 rue Saint-Victor - PARIS 5<sup>e</sup>  
(Métro : Maubert-Mutualité) - Participation aux frais : 3 euros

## Fêtes de Lutte Ouvrière

**DIJON**

Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 novembre  
La maison de Marsannay  
à Marsannay-la-Côte

**GRENOBLE**

Dimanche 9 novembre  
à partir de 11 h 30  
Salle du Prisme à Seyssins

## ● Salaires des patrons À la mesure des profits

Les députés ont mis sur pied une « commission d'information sur les salaires des dirigeants ». L'audition de Messier, l'ex-PDG du trust Vivendi-Universal, a été un vrai numéro où il a déclaré, à propos des 20,6 millions d'euros de prime de départ contestés par ses successeurs : « Ces indemnités, j'en ai besoin. Je suis endetté. Je n'ai pas de ressources personnelles autres. Pour payer mes avocats, j'ai hypothéqué ma maison » ! On ne nous dit pas si les présents ont alors sorti leurs mouchoirs.

Bien sûr une telle somme, qui représente plus de 10 000 années de Smic, a de quoi scandaliser, et avant tout les travailleurs de Vivendi et les consommateurs d'eau sur lesquels la fortune de Vivendi s'est faite. Mais elle scandalise en l'occurrence aussi les petits actionnaires de cette entreprise, qui ont vu s'effondrer le dividende et le cours de leurs actions, alors que Messier parlait avec un pactole. Ceux-là réclament vengeance et voudraient que Messier ne s'en sorte pas à si bon compte. En créant cette commission qui ne débouchera sur rien, la droite cherche à donner une satisfaction toute morale à tous les petits actionnaires qui, pour nombre d'entre eux, forment une partie notable de son électorat.

De telles indemnités et de tels salaires de PDG sont pourtant la règle, en France comme ailleurs dans les pays riches, et sont toujours à la mesure des affaires brassées par les immenses entreprises concernées. Et ils sont tout autant scandaleux lorsque les affaires vont bien que lorsqu'elles vont plus mal. Seulement, lorsqu'elles vont bien, tous les actionnaires, petits et grands, en profitent. Et personne parmi les petits actionnaires ne trouve

alors à redire ni aux salaires des dirigeants, ni aux garanties qui leur sont consenties en cas de départ. Les profits annuels de TotalFinaElf, par exemple, représentent encore dix mille fois les 2,4 millions d'euros du salaire d'un Desmarest, son PDG, et les petits actionnaires en ont leur part.

En revanche, que les résultats d'un de ces trusts deviennent négatifs, durant une année ou pour une plus longue période, suite à des fusions coûteuses comme dans le cas de Vivendi, et la différence entre les gros et les petits actionnaires devient évidente. Si ces derniers sont privés de dividende et voient le cours de leurs actions chuter, les gros actionnaires des banques et des circuits financiers, eux, ont bien d'autres moyens de continuer à bénéficier des affaires de l'entreprise concernée, par le biais des commandes, des emprunts consentis, des bénéfices tirés des restructurations de l'entreprise, qui sont parfois à l'origine même des difficultés



Messier s'explique sous les yeux du président de la mission d'information sur le réforme du droit des sociétés. A-t-il fait la quête à la fin ?

temporaires, et de bien d'autres manières. Et si ce n'est pas les actionnaires eux-mêmes qui en ont bénéficié, ce sont leurs compères des mêmes réseaux financiers auxquels tout ce petit monde appartient. En conséquence, ces gens-là se tiennent les coudes et trouvent normal de garantir, en cas de difficulté, ces « parachutes

dorés » décriés par les petits actionnaires.

Ce sont les gros actionnaires au sein des conseils d'administration qui décident des salaires et des conditions d'embauche de leurs hommes de main. Messier clame son dévouement à son groupe, qui l'obligeait selon lui à travailler « 18 heures sur 24 ». Un Mes-

sier et ses semblables doivent effectivement être dévoués corps et âme aux gros actionnaires qu'ils servent. Les rémunérations substantielles et scandaleuses qu'ils touchent ne sont encore que des miettes, comparées aux profits de ceux-ci.

Michel ROCCO

## ● L'affaire Executive Life

### La vie compliquée des requins de la finance

L'État français était prêt à payer près de 500 millions de dollars aux autorités américaines pour arrêter les poursuites contre le Crédit Lyonnais suite au rachat d'Executive Life, frauduleux aux yeux de la réglementation américaine sur les compagnies d'assurances. Mais cet accord vient d'être remis en cause.

Au début des années 1990, le Crédit Lyonnais rachetait la compagnie d'assurances américaine, au bord de la faillite. Mais comme une banque n'a légalement pas le droit d'exercer directement la profession

d'assureur, le Crédit Lyonnais a effectué cette opération à travers une société écran.

En réalité, le Lyonnais achetait surtout un portefeuille d'actions à l'époque – présumé sans valeur – possédé par Executive Life. Mais les aléas de la Bourse ont permis à ce portefeuille de prendre de la valeur. Cette opération a rapporté 1,5 milliard de dollars au Crédit Lyonnais, mais surtout 1 milliard de dollars à François Pinault, un affairiste proche de Chirac à qui la banque avait fini par

revendre Executive Life.

Dans le monde de la finance, c'est ce que l'on appelle un bon coup. Le fait que 300 000 assurés américains aient été escroqués au passage n'a, pour ce beau monde, aucune importance. Cette activité spéculative faite de bons coups – et parfois de mauvais – est devenue une des principales activités de l'économie de ces prédateurs que sont les capitalistes.

Il y a fort à parier que, si le gouvernement français a rompu l'accord signé avec la justice américaine, c'est que

cet arrangement ne mettait pas à l'abri d'ex-dirigeants du Crédit Lyonnais, comme Jean-Yves Haberer, Jean-François Hénin mais surtout François Pinault, mouillés jusqu'au cou dans cette combine.

Car si le gouvernement n'est pas regardant lorsqu'il s'agit de disposer de l'argent des contribuables, il est soucieux de protéger ses grands commis et les affairistes comme Pinault, car l'État, c'est eux.

Roger PÉRIER

## ● Hausse du gazole

### Les vases communicants

L'Assemblée nationale vient de voter la hausse de trois centimes d'euro des taxes sur le gazole pour les particuliers (TIPP et TVA) qui interviendra le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Un représentant de l'UMP à l'Assemblée, le rapporteur du budget Gilles Carrez, a défendu la mesure en expliquant qu'elle est destinée à « l'investissement dans les

réseaux ferroviaires ». Mais qu'est-ce qui garantit que ces 900 millions d'euros, qui rentreront ainsi dans les caisses de l'État, serviront à améliorer le réseau ferroviaire ? Et même s'il s'agissait réellement de cela, cette amélioration ne concernera pas les transports en commun qu'utilise la majorité de la population. En effet Raffarin a expliqué, il y a de

cela près d'un mois, que ces centaines de millions d'euros seraient affectés à Réseau Ferré de France (RFF), et serviraient à développer le ferroutage. Mais l'endettement de RFF, établissement public qui gère depuis 1997 les infrastructures ferroviaires est colossal (fin 2002 : 23,5 milliards d'euros de dettes). L'argent ainsi récolté servira donc

essentiellement à combler une partie de cette dette.

Cette hausse du gazole est injuste car elle pénalise particulièrement les salariés qui doivent utiliser leur voiture pour aller à leur travail. La quasi-totalité de ceux qui possèdent une voiture dont le moteur fonctionne au diesel ont fait cette acquisition bien que ce type de véhicule coûte plus cher, parce qu'ils pouvaient ainsi faire des économies sur le carburant. De 1990 à 2002, la consommation de gazole a augmenté de presque 100 %.

Cette hausse est injuste aussi parce qu'il s'agit d'une augmentation d'un impôt indirect, qui touche donc tout le monde, de la même façon, quel que soit le revenu.

Et avec cette hausse de 3 % du gazole, le gouvernement récupérera ainsi, sur le dos des familles dont les revenus sont modestes, la moitié du cadeau de 1,8 milliard d'euros fait aux plus riches avec la baisse de l'impôt direct.

A. R.

● Chirac et Borloo à Valenciennes

Cinéma électoral

Chirac a effectué une visite à la « France d'en bas », mardi 21 octobre. Il est allé à Valenciennes.

Il s'est rendu au pas de charge dans le quartier sensible de Beuvrages, dans la banlieue de la ville, puis dans la cité valenciennoise de la Briquette, en cours de réhabilitation. On l'a vu parcourir les rues des cités, serrer quelques mains. Comme le faisait remarquer à la télévision un des habitants, interviewé avant l'arrivée du chef de l'État, il y aurait bien des choses à réparer dans les immeubles, mais ceux-ci n'ont eu droit qu'à un nettoyage de façade, et la cité à des petits cailloux blancs par terre... pour que, le temps d'une visite, ça fasse plus beau.

Et voilà ! Le chef d'État a fait « un retour sur le terrain » selon l'expression du journaliste du journal télévisé. Il s'est transporté dans le Valenciennois parce que cette région est

un symbole de la « fracture sociale » dont il avait tellement parlé lorsqu'il était candidat à l'élection présidentielle de 1995. Et il a apporté son soutien à Borloo, ministre délégué à la Ville et maire de Valenciennes de 1989 à 2002, ainsi qu'à Gilles de Robien, pour son action en faveur de l'habitat, et à Sarkozy.

Tout dans cette visite avait un air de campagne électorale en marche. S'exprimant depuis la mairie, Chirac y est allé de son couplet sur « la France en marge, une France exclue » dans laquelle vivent six millions de personnes. Et la machine du baratin électoral s'est mise en route : « Il n'est pas acceptable que le progrès économique ne profite pas à tous », a-t-il déclaré. Ou encore : « Habitat dégradé, insécurité, chômage, discriminations, montée du communautarisme et des inégalités sociales : ces réalités doulou-

reuses doivent être prises à bras-le-corps ». Comme si ce n'était pas lui et son gouvernement qui étaient responsables de la politique actuelle qui aggrave les inégalités sociales ! Une politique qui consiste à baisser les allocations pour les chômeurs en fin de droits et à faire les poches des pauvres pour donner aux riches ! L'habitat dégradé ? Comme si

ce n'était pas lui et son gouvernement qui étaient les promoteurs d'un budget qui prévoit, entre autres, de réduire encore la construction des logements sociaux, les faisant descendre à 40 000 environ, alors qu'il faudrait prévoir de construire entre 90 000 et 120 000 HLM par an !

L'homme veut croire que l'on peut, a encore dit Chirac, « en quelques années, inverser le cours des choses » et « rebâtir des quartiers à visage humain, y ramener la sécurité, l'emploi et

les commerces. » Cela « ne dépend que de nous. »

Toute la question est de savoir qui désigne le « nous ». Si c'est Chirac et sa clique au service de la bourgeoisie, que ne le font-ils pas ? Alors, s'il y a un moyen d'inverser le cours des choses, cela ne peut dépendre que des travailleurs et de leur détermination à se débarrasser de ces bonimenteurs et des profiteurs de tout poil !

Dominique MATHIEU

● PCF

Militer en entreprise... pour quelle politique ?

La secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet, a annoncé « une grande campagne sur l'emploi, les salaires, la précarité » et, payant de sa personne, elle a participé à une diffusion de tracts devant l'usine Citroën d'Aulnay, dans la banlieue parisienne. « Au

les années cinquante, y avait perdu une grande partie de sa force militante, pour se transformer en parti de notables. Ce Parti Socialiste (la SFIO) avait dirigé des gouvernements antiouvriers, réactionnaires et colonialistes, que la direction du PCF a soutenus dans des

Marie-George Buffet parle de la « période difficile » vécue par le PCF au lendemain de la présidentielle, mais elle ne discute pas des raisons qui ont conduit à cette « période difficile ». Pourtant, ce serait la seule façon de tirer les leçons, pour « ne pas refaire ce qui a



Marie-George Buffet lors d'une manifestation en mars 2003. Renouer avec les entreprises, mais pour dire quoi ?

lendemain des présidentielles, a-t-elle expliqué, les gens nous ont dit que nous les avons oubliés, que nous étions devenus un parti comme les autres. Après cette période difficile, le potentiel militant est là et nous pouvons renouer les liens qui ont fait la force du Parti Communiste. »

Une initiative qui reconfortera les militants d'entreprise du PCF qui, eux, n'ont pas rompu le lien avec le monde du travail, et pour cause puisqu'ils baignent dedans, mais qui ont fait le constat que la direction de leur parti s'éloignait de leurs préoccupations.

Dans le passé, le PCF a tenu sa force de son implantation dans la classe ouvrière, une différence importante avec le Parti Socialiste qui, déjà dans

moments cruciaux, comme le vote des « pouvoirs spéciaux » au socialiste Guy Mollet en 1956, permettant à ce dernier de généraliser la guerre coloniale en Algérie, pour finir par y participer, de 1981 à 1984 et de nouveau de 1987 à 2002.

La direction du PCF a de ce fait dévoyé et du même coup dilapidé la sympathie et la force militante qui était la sienne dans les usines et dans les bureaux.

Tout cela est le passé. Mais pour la direction actuelle du PCF, cela reste la seule perspective : garder ses élus, et pour cela rester à la remorque du PS et de sa politique. Que l'on appelle cela « gauche plurielle » ou que l'on trouve un autre nom, ce sera toujours la même impasse politique.

échoué » comme se plaisait à répéter Robert Hue, avant qu'en 1997 le PCF décide de fournir des ministres à Jospin.

Diffuser des tracts aux portes des usines, le PCF peut le faire. Nombre de ses militants le font encore, sans avoir besoin que Marie-George Buffet leur montre l'exemple.

Car il ne suffit pas de diffuser des tracts. Encore faut-il que les travailleurs y reconnaissent leurs préoccupations et qu'on leur offre des objectifs qui soient des réponses à leurs difficultés. Et ce n'est pas en retissant des liens avec les dirigeants du PS que le PCF rétablira ses liens avec le monde du travail.

Jean SANDAY

● Bataille pour la collecte des ordures à Paris

Les ordures, c'est de l'or

En même temps que le tri sélectif s'étend, une bataille s'est engagée pour accaparer le pactole que représente la collecte des ordures. À Paris, non seulement la ville finance le ramassage des ordures – ce pour quoi les habitants paient une taxe spéciale – mais toute une partie des ordures recyclées se revend, en particulier le verre et le papier.

Cette collecte était effectuée jusqu'en 1983 par une régie de la ville. A cette date, suite à des grèves des éboueurs, la mairie de Paris dirigée alors par Chirac avait confié au secteur privé la moitié des vingt arrondissements. Sita, filiale du groupe Suez-Lyonnaise des Eaux, en détenait cinq, et Onyx, filiale de la Générale des Eaux-Vivendi, les cinq autres. C'était pour chacune de ces entreprises un marché assuré de 50 millions d'euros, versés par la ville, payés donc par les contribuables locaux.

En 2002, la Gauche plurielle obtint la majorité au Conseil municipal et Bertrand Delanoë devenu maire confia un arrondissement de plus à la régie municipale. La guerre s'engagea lors des appels d'offres traditionnels pour la

concession des arrondissements où les ordures sont collectées par des entreprises privées.

Onyx conserva non sans peine la quasi-totalité de son territoire. Mais Sita recula devant des outsiders : EDES, associée à Bouygues, la Polyurbaine, déjà présente à Marseille, et le groupe Nicollin, troisième groupe en France pour la collecte des ordures ménagères, présent en particulier en Languedoc-Roussillon, et qui est associé à Sita.

Le tri sélectif des ordures représente une rationalisation qui, en demandant aux usagers de mettre la main à la pâte, permet aux prestataires d'en tirer profit. Car ils peuvent tirer bénéfice du recyclage qui permet d'économiser des matières premières, le bois en particulier.

D'où leur bataille pour se disputer les concessions. D'autant que, pour ces entreprises, prendre pied à Paris est une carte de visite pour postuler dans d'autres villes.

Les ordures, c'est une marchandise, mais c'est surtout un marché.

Vincent GELAS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Le gouvernement s'attaque à l'hôpital public

L'annonce par Mattei d'une aide de 10,2 milliards d'euros pour les hôpitaux, soi-disant pour répondre à la situation catastrophique révélée par la canicule, n'était que du bluff. Ce plan n'a rien de nouveau ni rien à voir avec la canicule : il était déjà annoncé avant les vacances dans le plan « Hôpital 2007 » sous le titre évocateur de « projet de restructuration facteur d'économie de fonctionnement ». Sur la chaîne de télé M6 Mattei a déclaré « 10,2 milliards de réalisation pour 6 milliards d'aide : cela veut dire que les hôpitaux publics et privés ont mobilisé pour 4,2 milliards d'euros, une partie de leur autofinancement, de leurs ressources propres et de leur capacité d'emprunt pour amplifier l'effet des seuls financements du plan hôpital 2007. » Ces 6 milliards d'euros annoncés avant les vacances étaient présentés dans le plan comme une dépense nécessaire à la restructuration. Et la totalité de cette somme est à la charge de la sécurité sociale : l'État n'a rien à débours. Quant aux 4,2 milliards supplémentaires, l'État ne paie encore rien : une partie provient de l'argent que les hôpitaux eux-mêmes vont économiser et une autre partie d'emprunts à des fonds privés. Les 70 % de la somme viendra d'investisseurs privés qui, selon le projet, seraient propriétaires des bâtiments hospitaliers qu'ils construiraient ! L'hôpital se retrouvera en permanence en train de payer des intérêts à des prêteurs privés qui détiendraient des biens de l'hôpital.

Tout le plan « Hôpital 2007 » vise la privatisation. Il met sur le même plan privé et public en ce qui concerne la répartition des établissements de santé, des effectifs, des investissements, des matériels et la répartition des budgets. Ainsi, la somme de 10,2 milliards d'euros concerne indistinctement privé et public. Les recompositions entre établissements privés et publics donneront souvent naissance à des groupements d'intérêt économique (GIE), façon de soumettre encore plus les hôpitaux publics aux contraintes de rentabilité. Le projet Hôpital 2007 prévoit le Groupement de coopération sanitaire (GCS) qui pourra lier des établissements entre eux ou avec des professionnels de santé libéraux. Il s'agira de regrouper

les services logistiques, les matériels, les hôpitaux privés et publics, sous l'autorité des directions d'ARH (agences régionales d'hospitalisation) qui deviennent les seuls juges de quels investissements sont nécessaires et quels centres il convient de fermer. Sous prétexte de moins de bureaucratisme, il s'agit d'enlever à l'État la direction de l'hôpital public et supprimer la carte sanitaire qui définissait les investissements selon des indices nationaux (nombre de lits par habitants, quantités de matériels spéciaux comme IRM ou scanners),

On a pu constater dans le projet de budget de l'État présenté par Raffarin que le personnel de la santé allait encore diminuer, essentiellement à cause des départs en retraite non remplacés. C'est le dévouement des personnels qui pallie les insuffisances.

Certes, l'hôpital public est depuis longtemps une activité parasitée par le secteur privé (cliniques privée se réservant les actes rentables tout en s'économisant les équipements les plus lourds, consultations privées à l'hôpital, double casquette de bien des patrons de service, fournisseurs d'équipements lourds, trusts pharmaceutiques...). Les nouvelles règles ouvrent la voie à la privatisation pure et simple des hôpitaux, proposent d'y d'introduire les règles de la médecine libérale et la dépendance des hôpitaux vis-à-vis des financiers en ce qui concerne la propriété immobilière et les dépenses. C'est la population qui devra payer pour cela avec l'augmentation du forfait hospitalier et la transformation du prix de journée en un paiement à l'acte (qui permet d'imposer des coûts importants pour les actes très spécialisés utilisant du matériel sophistiqué et de mieux rémunérer les spécialistes de l'hôpital public à l'exemple de ce qui se pratique dans le secteur libéral). Faire payer en fonction de l'acte médical, c'est l'un des jalons permettant d'en finir avec l'hôpital public offrant une médecine de pointe ouverte à tous, riches comme pauvres.

Ce n'est pas la honte des 15 000 morts de la canicule qui risque de faire reculer Mattei et ses semblables. Mais peut-être, pour commencer, la colère qui monte parmi les personnels des hôpitaux.

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires n° 29 (septembre-octobre 2003), bimestriel publié par la Fraction

- **Dossier** : L'altermondialisation : Réforme ou révolution ? Aménagement ou renversement du capitalisme ? Dans quel camp est donc le mouvement altermondialiste ?
- **Articles** : le « sauvetage » de la Sécu par le gouvernement ; l'été chaud des intermittents du spectacle ; l'enlèvement américain au Moyen-Orient ; la guerre menée par Blair aux réfugiés en Grande-Bretagne.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### ● Assistants d'éducation

# Toujours pas payés !

Des assistants d'éducation, recrutés pour remplacer les emplois-jeunes et les surveillants (les MI-SE, maîtres d'internat et surveillants d'externat) dès le début de cette année scolaire, ont eu la mauvaise surprise de ne pas être payés, pour le mois de septembre. Cela a été le cas par exemple dans l'académie de Créteil, mais aussi en Picardie où 571 assistants d'éducation se sont retrouvés ainsi sans salaire, avec la seule promesse de le toucher à la fin du mois d'octobre !

En fait, à chaque rentrée, les personnels en contrats précaires, comme les contractuels, se retrouvent en grand nombre dans cette situation. Ce serait pourtant la moindre des choses que des salariés qui ont travaillé durant un mois soient payés, normalement, à la fin de celui-ci.

Mais ce ne sont pas les seuls problèmes auxquels sont confrontés les assistants d'éducation. En effet, s'ils se retrouvent à faire le même travail que les surveillants qui gardent encore l'ancien statut de MI-SE qui va progressivement disparaître, leurs conditions de travail, elles, sont plus difficiles, et ils ne touchent pas le même salaire.

Le gouvernement fait ainsi des économies, d'autant plus que le nombre d'assistants d'éducation recrutés n'est pas équivalent à celui des aides-éducateurs et surveillants. Ainsi, dans l'académie de Créteil, il ne devrait y avoir que 1 160 assistants d'éducation pour remplacer l'ensemble des 2 100 aides-éducateurs et des centaines de MI-SE. Les surveillants MI-SE doivent être remplacés poste par poste, mais ce n'est pas le cas pour les aides-éducateurs. On peut estimer, toujours en prenant l'exemple de l'académie de Créteil, qu'un seul assistant d'éducation est recruté pour remplacer trois à quatre aides-éducateurs arrivés en fin de contrat. Il y a donc un déficit de personnel dans les établissements scolaires. Il se fait sentir notamment dans les écoles primaires, où les aides-éducateurs s'occupaient par exemple de l'informatique ou de la bibliothèque.

L'augmentation de la précarité dans l'Education nationale aggrave les conditions de travail et de salaire des précaires, mais également les conditions dans lesquelles les jeunes étudient.

A. R.

### ● Nos lecteurs écrivent

# Crèches peau de chagrin à la mairie de Paris

À son arrivée à la mairie de Paris, Delanoë avait promis de créer 4 500 places en crèche. Or en juin 2003, le personnel travaillant dans les crèches a été informé que désormais les enfants du personnel ne seront plus prioritaires pour obtenir une place en crèche. Cela signifie qu'il deviendra très difficile pour lui, comme cela l'était déjà pour tout le monde, de trouver une place en crèche pour ses enfants.

Une crèche pour les enfants du personnel de la mairie a bien été ouverte à l'Hôtel-de-Ville, mais c'est bien loin de suffire pour tout le personnel de la ville. De plus, c'est éloigné du lieu de travail des auxiliaires souhaitant faire garder leur enfant.

Le personnel travaillant en crèche est en grande majorité féminin, alors, si

certaines d'entre nous ne peuvent reprendre le travail à la fin du congé maternité, faute d'avoir trouvé une solution pour faire garder leur enfant, cela réduira d'autant la capacité d'accueil des crèches !

Nous ne cessons de réclamer du personnel supplémentaire pour travailler dans de meilleures conditions et répondre aux besoins des parents qui se battent pour obtenir une place en crèche. Mais tout ce que trouve le maire de Paris, c'est de nous compliquer la vie et de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Qu'il se demande donc pourquoi il y a eu mille départs d'auxiliaires de la mairie de Paris en 2002 !

Des auxiliaires puéricultrices de la mairie de Paris

## La véritable histoire de Lutte Ouvrière

Par Robert Barcia, alias Hardy  
Entretiens avec Christophe Bourseiller  
Éditions Denoël Impacts prix : 17 euros

Envoi franco, en écrivant à :  
Lutte Ouvrière BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18  
Joindre 17 euros par chèque, à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE  
Bien spécifier l'adresse d'envoi



## ● Inflation de débats sur l'école, mais pas plus de crédits !

**Une commission, mise en place par le gouvernement pour préparer le « grand » débat national sur l'école, a fini son « immense » travail, à savoir la rédaction de questions à soumettre aux enseignants. « Débattre » sur l'école devient donc très à la mode.**

Mais après le mouvement de mai-juin dernier, durant lequel les enseignants ont fait savoir ce qu'ils souhaitaient pour l'école, ce n'est qu'une façon d'é luder la seule vraie question, celle des moyens matériels et humains nécessaires pour résoudre des problèmes soulevés depuis bien longtemps.

La commission gouverne-

mentale a « beaucoup » travaillé et a réussi l'exploit de trouver vingt-trois grandes questions à poser aux enseignants de 13 000 établissements scolaires.

« Comment rendre l'école réellement plus juste ? », « Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ? » ou « Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ? », trouve-t-on dans le questionnaire. Facile ! Que l'on embauche, afin de diminuer les effectifs dans toutes les classes et de pouvoir travailler en petits groupes.

Au lieu de cela, et sans attendre les conclusions du « débat », Raffarin annonce sa volonté de ne pas remplacer des milliers de départs à la retraite, notamment à partir de 2006. Les décisions du gouvernement dans son budget

2004 se traduisent déjà par des suppressions massives de postes d'enseignants, dans le second degré en particulier, et de surveillants, indispensables dans un établissement scolaire pour encadrer les élèves.

« Comment former, recruter, évaluer les enseignants ? » Cela fait des années que tous les gouvernements recrutent des contractuels ou des vacataires, qui sont là pour « boucher les trous » et peuvent être remerciés du jour au lendemain, sans égard ni pour leurs conditions d'existence, ni pour la continuité de l'enseignement. Il faudrait au contraire la titularisation sans conditions de tous les précaires.

« Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'État et des

collectivités territoriales ? » Là encore, les enseignants ont répondu en manifestant pendant des semaines contre la décentralisation qui, telle qu'elle était conçue, ne pouvait qu'aggraver encore les inégalités entre les collectivités territoriales « riches » et les autres.

Ce débat ne peut apparaître à tous, parents comme enseignants, que pour ce qu'il est : une supercherie.

Certains problèmes soulevés dans le document « officiel » émanant du Haut Conseil de l'évaluation de l'école, document qui a servi de base au questionnaire de Raffarin, sont réels. Il pointe l'inégalité toujours plus grande dans l'éducation. Il souligne que 10 à 15 % des élèves ne savent pas lire correctement, qu'il y a bien trop de jeunes qui sortent de l'école sans aucune qualification (60 000 par an).

Chacun des ministres de l'Éducation nationale, de gauche ou de droite, Allègre, Lang ou Ferry, a évoqué un certain nombre de ces questions, tout en refusant d'aug-

menter les moyens en personnel pour l'école, prétextant que cette augmentation des moyens ne résoudrait pas tout.

Certes ! Mais cela en résoudrait tout de même beaucoup. Il est vrai aussi qu'un grand nombre de problèmes auxquels sont confrontés les enseignants dépassent le cadre de l'Éducation nationale. Les jeunes de milieu populaire sont marqués par ce qu'ils vivent, le chômage qui touche leur famille ou la violence dans les cités. L'école ne peut pas faire face à tout ce qui découle de l'augmentation de la misère matérielle et morale. Mais elle pourrait tout de même aider, par l'éducation et la culture, à ouvrir d'autres horizons aux jeunes issus des classes populaires, et ce serait bien justement son rôle.

Ces pseudo-débats ne leur serviront qu'à gagner du temps, à amuser la galerie et à éviter de proposer quoi que ce soit de concret.

**Aline RETESSE**



Manifester d'enseignants et de parents d'élèves, à Nantes, en janvier 2002.

## ● Enseignement primaire

### On donne moins à ceux qui ont le moins !

Dans les écoles du Val-de-Marne, depuis la rentrée, nous constatons tous les jours les manques de l'Éducation nationale, qui rendent le travail de plus en plus difficile.

Dans le département, pour les enfants en difficulté, il manque 18 psychologues scolaires. Nombre de postes de rééducateurs, maîtres d'adaptation (enseignants ayant reçu une formation pour traiter les difficultés scolaires de certains enfants), sont vacants ou occupés par des enseignants non spécialisés.

En maternelle, il est de plus en plus difficile d'accueillir les

enfants de 2 ans en ZEP (zone d'éducation prioritaire), voire les 3 ans en zone dite banale. En 2000 il y avait 37,5 % des 2 ans scolarisés, en 2003 on passe à 32 %. On assiste à une multiplication des classes avec 30 enfants et des listes d'attente.

Enfin, pour 450 aides-éducateurs (emplois-jeunes) en moins, seulement 90 assistants d'éducation seront recrutés : zéro pour les maternelles et pour la plupart des élémentaires hors ZEP !

À Orly, une des circonscriptions du Val-de-Marne les plus sinistrées, les problèmes

se font sentir de façon plus criante encore. Les effectifs surchargés, les postes d'infirmières, de rééducateurs non pourvus, pèsent plus dans des écoles où on trouve le plus d'enfants en difficulté et dont les familles ont le plus besoin d'aide. Pour donner une idée : dans une des cités d'Orly, le chômage atteint les 30 %, un nombre croissant d'enfants ne vont pas bien...

En maternelle, il n'y a pas d'ATSEM (agent employée par la commune qui apporte une aide indispensable à l'enseignant dans la classe) et, avec la disparition des

emplois-jeunes, l'enseignante a toutes les difficultés pour gérer une classe de 25 petits de 2 ou 3 ans.

Dans les communes de Choisy et d'Orly, les réseaux d'aide aux enfants en difficulté sont tous incomplets sauf un (sur quatre au total). Alors qu'il faudrait un psychologue, un rééducateur et un maître d'adaptation, la plupart du temps il manque le rééducateur et le poste du maître d'adaptation est occupé par un non-spécialiste. Et alors que des circulaires recommandent que ces réseaux n'aient en charge que 1 000 enfants, ils doivent en

suivre 1748, 1808, 1233 !

Le personnel s'est réuni avec des parents pour dénoncer cette situation. Alors que l'État s'est engagé « à donner plus à ceux qui ont le moins » dans les zones les plus défavorisées (les ZEP), c'est dans ces zones que l'on constate une aggravation des problèmes des enfants et des parents.

Le gouvernement prétend organiser un « grand débat sur l'école », discuter pédagogie. Mais la réalité du terrain parle d'elle-même : il faut plus de moyens pour l'école !

● Bolivie

# La démission du président désamorce la crise

**Le président bolivien Sanchez de Lozada a jeté l'éponge le 17 octobre en annonçant sa démission devant le Parlement. Il a ensuite quitté le pays pour la Floride nord-américaine où l'attend une retraite dorée (et un autre ex-président bolivien, Quiroga, lui aussi réfugié aux États-Unis). Il a joué ainsi son rôle de fusible et sa démission a immédiatement ramené le calme dans le pays. Les milliers d'ouvriers et de paysans qui avaient marché sur La Paz, la ville où se trouvent la présidence et le gouvernement, ont pris le chemin du retour.**

Lors de sa désignation en août 2002, le président aujourd'hui démissionnaire avait été choisi parce qu'arrivé très légèrement en tête de l'élection législative, mais surtout parce qu'il apparaissait comme le candidat le plus susceptible de suivre les recommandations des États-Unis. Son parti n'ayant obtenu que 22 % des voix, il s'était retrouvé à la tête d'une coalition hétéroclite. Mais ce soutien devenait insuffisant pour le maintenir en selle, face à une colère populaire que la répression ne parvenait pas à enrayer.

Ces derniers jours, il avait vu ses soutiens prendre leurs distances : d'abord son vice-président, Carlos Mesa, qui hérite maintenant de la présidence intérimaire, mais surtout le chef de l'armée, qui par une prise de position publique avait indiqué que ses jours étaient comptés.

Mais l'opposition parlementaire, notamment celle du député Evo Morales, le leader des *cocaleros* (ces paysans qui cultivent la coca, à la base de la fabrication de la cocaïne), ainsi que les dirigeants des différentes organisations syndicales, la Centrale ouvrière bolivienne (COB) comme le Syndicat unique des paysans, ont également joué leur rôle pour désamorcer le conflit. Le mécontentement populaire s'était cristallisé contre la vente de gaz à des compagnies nord-américaines, mais dans les derniers jours de la crise il s'était polarisé sur le départ du président, ce qui explique que sa



Les manifestants célèbrent le départ imminent du président de la République, à La Paz, le 17 octobre.

démission ait mis fin à la mobilisation.

La Bolivie a longtemps été un grand producteur d'étain et les mineurs constituaient le fer de lance de la centrale syndicale, la COB. Mais ces dernières années ce sont plutôt les enseignants qui en étaient le secteur le plus combatif. En effet depuis le krach de l'étain en 1982, la majorité des mineurs ou les membres de leurs familles n'ont guère eu d'autres solutions pour survivre que de vendre de menus objets dans la rue, comme bien des habitants des villes d'Amérique du Sud.

Le mécontentement qui s'est polarisé sur la question du gaz ces dernières semaines était plutôt l'expression des espoirs d'une population très appauvrie qui a vu ses maigres ressources disparaître, et qui aimerait que la vente du gaz à un meilleur prix entraîne des retombées pour elle-même, ce qui est bien improbable.

Ces quinze dernières années, les gouvernants, comme dans les pays voisins, ont bradé pour l'essentiel les entreprises publiques, ce qui a entraîné une dégradation des conditions d'existence de toute la population, avec le chômage des travailleurs licenciés, mais aussi la dégradation des services publics. Certains paysans souffrent d'un manque de terres chronique ou de l'absence de

mécanisation. Dans les secteurs des *cocaleros*, les plans d'éradication de la culture de la coca, impulsés par les gouvernements à la demande des États-Unis dans le cadre de sa guerre à la drogue, ont rendu les paysans encore plus misérables.

Les gouvernants ne veulent pas revenir sur la politique de privatisation qui a ruiné la population, mais qui a profité aux classes possédantes. En effet, avec une population pauvre estimée à 70 ou 75 %, si les 20 % les plus pauvres se partagent à peine 4 % du revenu national, les 20 % les plus riches accaparent 55 % de la richesse. Et les politiques d'austérité budgétaire qui ont accompagné cette politique économique – Lozada avait encore baissé les salaires et les pensions – rendent la situation à la fois chaotique et explosive. Les explosions de mécontentement social, déjà nombreuses dans le passé, sont courantes. L'année 2000, par exemple, a connu plusieurs émeutes et même une mutinerie dans la police. De même, les six premiers mois de la présidence de Sanchez de Lozada ont été marqués par des affrontements assez violents pour faire près de soixante morts.

Le nouveau président Carlos Mesa, un journaliste connu, essaye de trouver une formule pour rester en place et a choisi ses ministres hors des partis

politiques discrédités. Mais il est évident qu'ils seront de toute façon d'abord à l'écoute des besoins des classes possédantes. Il a aussi fait entrer deux Indiens dans son gouvernement, ce qui reste assez symbolique dans un pays où ils sont ultra-majoritaires. Il cherche ainsi à faire tout au plus quelques gestes, gratuits, envers la population qui vient de lui ouvrir la voie de la présidence.

Quant à l'opposition parlementaire, elle a annoncé qu'elle jouerait le jeu. Evo Morales a déclaré qu'il « respecterait la succession constitutionnelle », qui amène aujourd'hui le vice-président à la tête de l'État. En théorie, celui-ci pourrait rester en place pendant les trois ans de mandat qui restaient au président déchu. Mais il a annoncé des élections anticipées et en même temps espère régler la question du gaz par référendum, une solution soufflée par son prédécesseur.

Pour le moment, la crise est désamorcée. Le nouveau président va chercher à gagner du temps pour démobiliser les travailleurs, afin d'être de nouveau en situation de défendre au mieux les intérêts des possédants. Les ouvriers et paysans qui viennent de reprendre leurs activités doivent s'y préparer, s'ils ne veulent pas être grugés.

Jacques FONTENOY

● Algérie

# Les enseignants

En Algérie, les enseignants terminent leur deuxième semaine de grève. La grève s'est étendue dans pratiquement tous les lycées et les lycées techniques. On observe également un début d'extension du mouvement dans certains collèges.

Ils revendiquent notamment une augmentation de 100 % ainsi que le droit à la retraite au bout de vingt-cinq ans d'exercice.

Le gouvernement, pour l'instant, se refuse à toute discussion sous prétexte que la grève serait illégale, du fait qu'elle serait appelée et dirigée par deux syndicats non reconnus : le Conseil des lycées d'Alger (CLA) et le Conseil national autonome des profes-

● Suisse

# Succès électoral

Avec 26,6 % des voix recueillies aux élections législatives qui viennent d'avoir lieu en Suisse, l'Union Démocratique du Centre (UDC), parti d'extrême droite, nationaliste et populiste, apparaît comme le grand vainqueur de ce scrutin. Cette formation dispose désormais de 55 députés sur les 200 que compte l'Assemblée helvétique, devançant le Parti Socialiste qui, avec 24 % des suffrages, a obtenu 54 élus.

Si ces résultats ont créé la surprise, l'UDC ne partait pas de rien. Implanté depuis une dizaine d'années, principalement dans la partie germanophone du pays, et disposant jusque-là de 44 députés, ce parti avait déjà un représentant parmi les sept membres constituant la coalition gouvernementale. Fort de son succès aux élections du 19 octobre, le leader de l'UDC, le milliardaire Christophe Blocher, a d'ailleurs immédiatement revendiqué un second portefeuille ministériel pour lui-même, mettant dans l'embarras les socialistes et les représentants de la droite classique qui, depuis des décennies, se partagent le pouvoir.

Comme toutes les formations populistes européennes, du Front National en France au Vlaams Blok en Belgique, en passant par la Liste Pim Fortuyn au Pays-Bas, le Parti du peuple au Danemark ou le Parti libéral de Jorg Haider en Autriche, l'UDC doit son succès électoral à l'exploitation, dans un contexte de crise économique et de montée du chômage, de thè-

## Professants en grève

seurs de l'enseignement secondaire et technique (CNAPEST).

Il a multiplié les mesures d'intimidation à l'égard des grévistes. Des centaines d'entre eux sont suspendus et des rassemblements de grévistes ont été l'objet de brutalités policières. Un des responsables du CLA, Redouane Osmane, est sous le coup d'une procédure judiciaire « pour atteinte à l'ordre public ».

Dans cette grève, le gouvernement ne se contente pas de refuser les revendications des grévistes. Il ne veut comme interlocuteur que l'UGTA et se montre solidaire de la direction de cette centrale syndicale, proche du pouvoir et concurrencée par l'émergence de syn-

dicats autonomes dans certains secteurs.

Les enseignants, qui vont peut-être entamer leur troisième semaine de grève, expriment entre autres un mécontentement sur les salaires très bas, en général de l'ordre de 150 euros (mille francs) et souvent moins ; le salaire minimum étant aujourd'hui de 10 000 dinars (équivalant à 100 euros environ).

Leur revendication est loin d'être isolée, comme l'ont montré les cheminots, qui ont fait également plusieurs jours de grève à la mi-octobre, cette fois à l'appel de l'UGTA, pour des revendications de salaires.

M. L.

## Discours de l'extrême droite



Le vainqueur, Blocher, devant une affiche stigmatisant les autres partis pour avoir plumé la volaille suisse.

mes démagogiques et réactionnaires comme le sentiment d'insécurité, le nationalisme et la xénophobie. Il le doit aussi au fait d'apparaître comme le seul parti capable d'exprimer un vote protestataire face au discrédit des partis politiques traditionnels, sans qu'une alternative, un parti représentant réellement les intérêts politiques de la classe ouvrière, ne vienne lui contester ce rôle.

En tout cas, le succès électoral de l'UDC pèsera peut-être pour une redistribution des postes ministériels mais il pèsera surtout sur la politique du gouvernement suisse, et dans un sens qui en aucun cas ne saurait être favorable aux intérêts de la population laborieuse.

Roger MEYNIER

## ● États-Unis

### Dans le Michigan

## Les employés d'État en colère

**Ils étaient 3 500 le 2 octobre dernier à manifester dans la capitale du Michigan contre les projets du gouverneur qui depuis des mois a lancé contre eux une attaque en règle.**

Comme celui de nombreux États américains, le budget du Michigan est en déficit. La nouvelle gouverneure, Jennifer Granholm, une démocrate élue l'an dernier, a pris prétexte du déficit laissé par son prédécesseur républicain pour réclamer aux employés de l'État des sacrifices lui permettant d'économiser 230 millions de dollars (environ 230 millions d'euros). Il s'agissait de renoncer à une augmentation de salaire de 3 % prévue dans le contrat et d'accepter en outre une réduction de salaire de 2,7 %. La part laissée à la charge des travailleurs en ce qui concerne les soins médicaux devait augmenter de 10 %. Ces mesures et quelques autres aboutissaient à une économie de quelque 4 000 dollars chaque année sur le dos de chacun des employés. La gouverneure menaçait de supprimer plusieurs milliers d'emplois si les travailleurs refusaient ces sacrifices.

Mais alors qu'elle exigeait des sacrifices des travailleurs, elle poursuivait la politique de son prédécesseur en matière de cadeaux aux grandes entreprises – politique qui avait contribué précisément à vider les caisses. Celui-ci a accordé en moins de dix ans 15 milliards de dollars

au patronat sous forme d'exonérations fiscales et de subventions. Il s'en vante. Non seulement il n'est pas question que la nouvelle gouverneure revienne sur ces cadeaux et fasse payer aux entreprises ce qu'elles doivent, mais Jennifer Granholm a pu promettre des centaines de millions supplémentaires aux grandes entreprises comme Boeing, Chrysler, Pfizer, etc. Dans le budget 2004, un milliard de dollars est prévu comme avantages fiscaux et autres cadeaux au patronat local, quatre fois plus que ce qu'elle ose réclamer comme sacrifices aux travailleurs.

La contestation est partie de Détroit : alors que le responsable de l'AFL-CIO pour le Michigan offrait déjà ses services au gouverneur pour « négocier un compromis comprenant quelques sacrifices et quelques suppressions d'emplois », les responsables syndicaux locaux de l'UAW, l'un des six syndicats des employés de l'État, ont organisé en avril dernier une manifestation devant le principal immeuble des services de l'État, au centre de Détroit, sur le temps de midi car les employés d'État n'ont pas le droit de faire grève. Quelque 700 employés, y compris des syndicalistes des autres syndicats, des non-syndiqués et des retraités, participèrent à cette manifestation bien inhabituelle pour crier « Non aux sacrifices, pas question de se laisser faire ». Du coup la gouverneure a annoncé le soir même qu'elle allait réfléchir et peut-être trouver d'autres moyens de faire des économies.

En fait, elle attendait que la colère retombe pour revenir à la charge. En septembre, elle annonça brutalement qu'il fallait que son plan d'économies soit bouclé pour le 1<sup>er</sup> octobre. Elle exigeait toujours autant de sacrifices de la part des travailleurs. Elle leur proposait entre autres de ne les payer que 38 heures pour 40 heures de travail hebdomadaire et d'ouvrir à chacun un compte temps individuel permettant de prendre des jours de congés supplémentaires dans certaines conditions ou de recevoir la paye correspondante... au moment du départ en retraite ! Elle menaçait de supprimer 3 000 emplois si les sacrifices n'étaient pas acceptés.

Mais la colère, loin d'être retombée, s'est répandue, encore attisée par son chantage. Le personnel est déjà trop réduit dans tous les services indispen-

sables à la population à cause des réductions d'effectifs passées (l'an dernier 7 000 employés sont partis en préretraite), les employés ne sont pas prêts à travailler sans être payés ni à se laisser intimider. Une nouvelle manifestation a eu lieu à Détroit le 18 septembre, regroupant cette fois mille personnes, bien décidées à se faire entendre : « Non aux sacrifices, pas question de se laisser faire ! » ; « Pas de paye, pas de travail ». Ceux des syndicalistes qui appelèrent les travailleurs à accepter un compromis furent hués copieusement tant et si bien que le responsable de l'AFL-CIO dut cette fois se prononcer clairement contre le projet de la gouverneure.

La manifestation du 2 octobre s'est tenue dans la capitale de l'État, Lansing, et a été trois fois plus nombreuse, alors que des manifestations se tenaient en même temps dans six autres villes de l'État, trop éloignées pour que de nombreux employés aient pu se rendre dans la capitale. La colère et la détermination s'exprimaient encore plus fortement que lors des précédentes manifestations. Les slogans et les pancartes fabriquées par les manifestants s'en prenaient directement aux politiciens qui arrosent le patronat et s'en mettent plein les poches.

C'est dire que les protestations et la détermination des employés de Détroit a commencé à faire tache d'huile à travers le Michigan. Ce sont quelque 35 000 employés qui sont directement attaqués et qui représentent une force importante à l'échelle de cet État, d'autant plus importante que c'est un État très industriel où des dizaines de milliers d'ouvriers, en particulier dans l'automobile, sont soumis aux attaques incessantes du patronat.

La résistance des employés de l'État, si elle continue à se développer avec la même détermination, et bien sûr si elle réussit à mettre en échec les plans de la gouverneure, redonnerait confiance à bien des travailleurs qui subissent depuis des années les mêmes attaques. Le sentiment que « trop, c'est trop » et la volonté de dire : « Non aux sacrifices ! Plus question de se laisser faire ! » pourraient bien être contagieux au-delà même des employés de l'État...

## ● Faim

### Le corollaire de la richesse

Le jeudi 16 octobre était la Journée mondiale de l'alimentation. L'organisation de l'ONU pour l'agriculture et l'alimentation, la FAO, constatait que 840 millions d'êtres humains souffrent de la faim de façon chronique.

La grosse majorité de ces affamés, 800 millions, font partie du Tiers Monde. C'est là que chaque jour 100 000 personnes meurent de faim, dont plus de 12 000 enfants.

Mais une partie de ces affamés, 40 millions, résident dans les pays dits riches, ou semi-développés. En France même, les statistiques répu-

gnent à recenser des affamés. Mais s'il n'y en avait pas, pourquoi les dizaines de millions de repas servis chaque année par les Restos du Cœur ?

Ces 40 millions d'affamés des pays riches soulignent le fait que la famine ne résulte pas d'une fatalité, mais de l'organisation de cette société. La richesse d'une minorité traduit la misère des masses, dans chaque pays aussi bien qu'à l'échelle de la planète.

Vincent GELAS

# • Pour les droits et la liberté des femmes, contre le voile à l'école

**Le 16 octobre, des enseignants du lycée Henri-Wallon d'Aubervilliers – l'établissement scolaire où deux élèves, Lila et Alma Lévy, ont été exclues par le conseil de discipline parce qu'après des mois de discussion avec le corps enseignant elles persévéraient dans leur refus d'ôter leur voile en classe – ont organisé une conférence de presse : « Pour les droits et la liberté des femmes contre le voile à l'école ».**

Chahdortt Djavann, écrivain et auteur de *Bas les voiles*, Bernard Tepper, président de l'UFAL (Union des Familles Laïques), Mimouna Hadjam, porte-parole de l'association Africa de La Courneuve, en région parisienne, et Josiane

Balasko sont venus apporter leur soutien et exprimer leur solidarité avec la décision prise à propos des deux jeunes filles. Gisèle Halimi a fait parvenir un communiqué de solidarité dans lequel elle rappelle que « le voile est une arme braquée contre ces principes (la laïcité et l'égalité entre les sexes). Il ne relève pas que de la liberté d'expression mais d'une volonté d'afficher une religion et, souvent, d'un choix politique. Et surtout, il infériorise les femmes en les maintenant dans un véritable apartheid sexuel. »

Et c'est bien de cela qu'il s'agit : de l'oppression des femmes par les hommes, de leurs libertés et de leurs droits. Le voile n'est pas un simple bout de tissu, il est non seulement un symbole mais aussi la marque concrète de la situation

d'infériorité dans laquelle certains veulent, au nom de la liberté religieuse, maintenir les femmes.

Chahdortt Djavann, qui sait de quoi elle parle pour avoir vécu en Iran sous le poids du voile pendant treize années, a rappelé que le voile, qui cache la chevelure et le corps tout entier des femmes au regard des hommes, est une véritable tombe ambulante. « Comme ils (les intégristes musulmans) ne peuvent exterminer les femmes, parce qu'elles servent tout de même à satisfaire leurs désirs et à la reproduction, alors ils les ensevelissent sous le voile », a-t-elle souligné.

Lila et Alma Lévy affirment porter le voile de leur plein gré, que c'est leur choix. Elles soutiennent qu'il ne serait qu'un simple vêtement destiné à préserver leur pudeur, en cachant leurs cheveux, leur cou et leurs oreilles. Certes, ce n'est pas leur père, avocat du MRAP et qui se dit « juif sans dieu », qui le leur impose. Demain, si elles le décident, elles jetteront leur voile à la poubelle. Si bon leur chante, elles embrasseront n'importe quelle autre croyance voire aucune, elles épouseront le garçon de leur choix ou vivront en union libre. Mais ce n'est

pas de leur choix personnel dont il est question ! Il est question de centaines de milliers de jeunes filles d'origine musulmane qui ne jouissent pas de cet environnement culturel et social et de la liberté qui va avec et qui, demain, s'il devient possible d'assister aux cours avec un voile sur la tête, se verront contraintes de le porter par des hommes de leur famille ou de leur cité.

C'est à ces jeunes filles que ces enseignants d'Henri-Wallon ont pensé en prenant leur décision et c'est à elles que nous pensons. Ce sont elles qu'il faut préserver, au moins à l'école, de la pression de ceux qui, empreints de préjugés d'un autre âge, sous l'unique prétexte qu'elles ne sont pas des hommes, veulent maintenir les femmes dans un état d'infériorité et de soumission.

Et puis ces deux jeunes fil-

les ne sont-elles vraiment que des adolescentes en mal d'identité ? Comme l'a rappelé Chahdortt Djavann : « On assiste aujourd'hui, ici en France, à une émergence de filles militantes de l'intégrisme. Et il faut les combattre ». Tout comme il faut combattre tous les militants intégristes, qu'ils soient musulmans, juifs ou chrétiens. Non pas parce qu'ils ont des convictions religieuses, libre à eux de croire en ces dieux inventés par les hommes, mais parce qu'ils militent pour le retour à des idéologies réactionnaires qui dénie les droits et libertés que des femmes et des hommes ont conquis.

Sophie GARGAN

## Intégrisme, précarité et chômage

Au cours de la conférence de presse, Mimouna Hadjan, féministe qui vit et milite depuis vingt et un ans dans la cité des 4 000 de La Courneuve où elle est responsable de l'association Africa, a dénoncé la responsabilité de l'État dans la montée de l'intégrisme dans les banlieues. « Depuis deux générations, on a condamné les immigrés des cités à vivre dans la précarité et le chômage. L'islamisme s'est nourri de cette misère. L'État a laissé faire et a vendu les cités aux islamistes pour avoir la paix. (...) Certains jeunes ont décroché de la drogue, mais pour tomber dans une autre drogue : le fanatisme religieux. (...) Dans les années 80, après la révolution islamique en Iran et l'arrivée des islamistes du FIS algérien, dans nos cités on a assisté à un retour de la polygamie, des hommes ont repris le chemin des mosquées ».

Avec émotion, elle a raconté concrètement l'accentuation dans sa cité du port du voile sous la pression des intégristes et les attaques physiques et morales contre les filles d'origine musulmane qui refusent de le porter. Et pas seulement depuis cette rentrée scolaire, mais depuis plus de dix ans dans ce qu'elle appelle le « ghetto des cités » qui ne fai-

sait pas alors la une de l'actualité.

Bernard Tepper, président de l'UFAL, qui fait actuellement circuler une pétition pour une loi contre les signes religieux à l'école publique, a d'ailleurs souligné que « les Maghrébins et les musulmans résidant en France représentent aujourd'hui la majorité des signataires de cette pétition », ajoutant qu'ils sont « majoritairement favorables à la laïcité et opposés au port du voile à l'école. » Ce qui prouve bien que, contrairement à ce qu'affirment ceux qui s'opposent à l'interdiction du port du voile à l'école au nom de la « tolérance à la différence », cette interdiction est au contraire un appui pour tous ceux des immigrés qui aspirent à une meilleure intégration.

« Le combat contre le foulard à l'école, a-t-il ajouté, est un combat légitime pour l'égalité entre les hommes et les femmes et pour la continuation du mouvement d'émancipation des femmes. (...) Il y a des milliers de jeunes filles à protéger contre les islamistes qui veulent les obliger à mettre le voile. »

Et ce sont bien elles, en effet, qui risquent d'en être les premières victimes.

S. G.

## Pas besoin d'avoir quelque chose à dire pour écrire dans *Le Monde*

Dans ce journal qui se veut si sérieux qu'est *Le Monde*, en date du 17 octobre, deux pleines pages sont consacrées à la défense de Lila et Alma Lévy et à la défense du port du voile à l'école.

Dans un article intitulé « Voile au lycée : Non à l'intolérance ! », on y lit, sous la plume d'un certain Jean-Fabien Spitz, présenté comme un « professeur de philosophie politique » (!) : « S'il est permis de se couvrir entièrement le visage parce que l'on est atteint d'une maladie de peau (par exemple), on doit aussi pouvoir le faire pour tout autre motif y compris religieux. (...) Volontaire ou pas, le port du voile ne nuit pas à autrui et c'est l'essentiel. » Dans un autre article, sous le titre « Une honte pour l'école laïque », Daniel et Gabriel Cohn-Bendit, après avoir rappelé qu'ils sont athées et libéraux libertaires convaincus, proclament

avec ce qu'ils estiment sans doute être de l'humour : « C'est dans la tête que se grave la soumission des femmes, et non sur la tête avec le foulard ». Quant à un journaliste des *Inrockuptibles*, Arnaud Viviant, il déclare : « Le port du string au lycée et le port du voile au lycée sont la même chose mais spectaculairement renversée ».

On serait tenté d'inviter tous ceux-là à faire un tour dans les cités et les lycées de banlieue pour s'y frotter un peu à la réalité, aux petits caïds, aux mariages forcés et à toutes les pressions qui s'y exercent sur un certain nombre de jeunes filles et jeunes femmes d'origine maghrébine. Mais ils n'en tireraient probablement rien, uniquement préoccupés qu'ils sont de s'écouter parler et se regarder écrire, sourds et méprisants à l'égard de tout ce qui est étranger à leur petit milieu faussement intellectuel.

Trois jours durant, *Le Monde* a rempli de longues pages pour s'interroger sur la tolérance et le voile. Mais pas une ligne pour dire les jeunes filles des cités violentées et traitées de « putes » parce qu'elles refusent de se laisser emprisonner sous le voile.

Comme l'a déclaré Josiane Balasko à la conférence de presse : « J'appartiens à une génération qui s'est battue pour les libertés des femmes, et les générations d'avant s'étaient battues elles aussi. Si ça continue, les jeunes filles d'aujourd'hui ne pourront pas en profiter. C'est un recul et cela concerne tout le monde ».

Nous sommes de ceux qui adhèrent à ce combat, un des combats qui restent à mener et à gagner pour qu'hommes et femmes vivent enfin en harmonie à l'échelle de toute la planète.

S.G.

# Une loi pour interdire le port du voile ?

Mardi 21 octobre, en visite dans les quartiers pauvres de Valenciennes, Chirac annonçait : « *La laïcité n'est pas négociable* » et se disait prêt « *s'il le faut à la loi* ». Le week-end précédent, en visite à la mosquée de Paris, Raffarin se disait lui-aussi prêt à recourir « *en dernier recours* » à la loi.

Les seuls textes sur lesquels les enseignants peuvent aujourd'hui s'appuyer pour tolérer ou refuser les jeunes filles voilées dans leur classe et dans l'enceinte des établissements sont tout ce qu'il y a de plus flous. L'avis rendu par le Conseil d'État, en 1989, à la suite du renvoi de trois jeunes filles voilées d'un collège de Creil dans l'Oise, stipule : « *Le port du voile n'est pas contradictoire avec les valeurs de l'école laïque et républicaine* » et laisse aux chefs d'établissement la « *latitude d'agir au cas par cas* ». Quant à la circulaire Bayrou de 1994 elle demande aux chefs d'établissement d'inclure dans leurs règlements intérieurs une disposition interdisant « *les signes religieux ostentatoires* ». Il incombe donc aux enseignants d'estimer si tel voile est « *discret* » ou « *ostentatoire* » et s'il s'agit de la part de celle qui le porte d'un acte de « *prosélytisme* ».

Mais qu'est-ce qu'un voile « *discret* » ? Même un « *petit voile* » dégageant la chevelure et les oreilles est une étiquette, une marque d'infériorité des femmes. Et qu'est-ce qu'un signe « *ostentatoire* » ? S'il s'agit de laisser pendre une croix, une étoile de David ou une main de Fatma à une chaîne autour du cou, pourquoi pas ? Les hommes aussi peuvent porter de telles amulettes, signes d'appartenance à une religion mais elles ne les infériorisent pas. Si nous sommes matérialistes et athées et contre toutes les superstitions religieuses, nous ne sommes pas contre la liberté religieuse. Dans le cas présent, nous sommes contre toutes les atteintes à la liberté des femmes imposées par les dogmes religieux. En fait, toutes les religions sont empreintes de cette discrimination sexiste. Une prière juive, issue de l'histoire ancienne, ne fait-elle pas dire aux hommes chaque matin « *Merci mon Dieu de ne pas m'avoir fait femme* ». Quant au pape, aujourd'hui encore il s'affirme contre la contraception, l'interruption volontaire de grossesse et le divorce.

Le pseudo-compromis de la

circulaire Bayrou fait du voile un simple symbole de « *prosélytisme* », c'est-à-dire de zèle pour recruter des adeptes. C'est utiliser un euphémisme, un terme bien prudent revenant à ignorer les pressions faites d'insultes, de violences et parfois, pire, de viol et même de meurtre que subissent les jeunes filles contraintes de le porter.

Alors oui, il faut interdire le port du voile à l'école. Faut-il pour autant une loi pour imposer cette interdiction ? Nous ne sommes pas des juristes. De plus, nous n'aimons pas les interdictions qui renvoient vers les tribunaux. Mais la simple circulaire interdisant les « *signes religieux ostentatoires* » peut être en permanence contournée. Ainsi, un médecin alsacien, le Dr Milcent, récemment converti à l'islam et se faisant appeler depuis Dr Abdallah, se fait fort, et y parvient, de faire réintégrer dans leur établissement les jeunes filles exclues pour port du voile sur la base du règlement intérieur de leur lycée.

Alors, reste la possibilité d'un règlement du ministère de l'Éducation nationale qui interdirait le port du voile, même « *petit* », même « *discret* », dans l'enceinte de tous les établissements scolaires. Tous les enseignants devraient alors le faire respecter et ce règlement devrait d'ailleurs alors prévoir cette obligation d'application. Il serait normal aussi que ce règlement s'applique aux écoles privées, y compris confessionnelles, qui touchent des subventions de l'État. Ce que la loi Barangé a fait en 1951, en leur attribuant ce financement, une autre loi pourrait le défaire. Soit l'école est laïque, soit elle ne l'est pas.

En tout cas, il est probable que les autorités continuent encore à tergiverser. Alors, loi ou pas, règlement ou non, le combat contre ce signe d'oppression des femmes qu'est le voile se déroule d'abord sur le terrain, dans les écoles. Il repose en premier lieu sur les professeurs, même s'ils doivent avoir pour cela le soutien du reste de la société. Salariés de l'Éducation nationale, de l'enseignement public, à ce titre, il leur appartient de militer et d'agir contre le voile, de former leurs élèves en leur montrant ce qu'il représente. L'école doit rester un lieu où on combat l'obscurantisme et où on enseigne la liberté, celle de tous et, en l'occurrence, celle des femmes.

## • Vaticaneries

# Pas de quoi jubilé, ni être béat

La conjonction du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'élection du pape Jean-Paul, son jubilé dit-on, et de la béatification de mère Térésa a donné lieu à un déferlement d'images à la télé et à une débauche d'articles.

Parmi les qualificatifs décernés aussi bien par ses laudateurs que par des commentateurs qui se prétendent neutres, on a dit que Jean-Paul II a été un pape moderne, de son temps. Les termes se marient mal. Non seulement parce que ces cérémonials d'un autre âge, dans des accoutrements figés au cours des siècles, sont tout sauf des signes de modernité. S'il ne s'agissait que de cela, on pourrait ranger ces manifestations au rang des défilés folkloriques comme on en voit dans les fêtes de village. Mais derrière cet appareil, il y a autre chose de bien plus grave : l'obscurantisme dont les religions, et pas seulement la religion catholique, sont les fers de lance. Certes, on n'est plus à l'époque où la papauté avait obligé Galilée en 1636 à renier ses découvertes sur les mouvements du système solaire. Constatons toutefois qu'il a fallu attendre 1992, il y a onze ans, pour que l'Église catholique revienne du bout des lèvres, sur la condamnation du savant.

Vieille histoire, certes. Mais la condamnation par le pape de l'avortement, celle de l'usage du préservatif, sous prétexte que l'accouplement ne doit pas avoir d'autre but que de procréer, le plaisir étant un péché, sont des prises de positions bien actuelles, et que les femmes qui revendiquent le droit de disposer de leur corps doivent affronter. Pas au Moyen-âge, mais aujourd'hui. Cela a fait dire, entre autres énormités réactionnaires au maître du Vatican, « *que la chasteté est l'unique manière, sûre et vertueuse, de mettre fin à la plaie du sida* » dans un discours prononcé en 1983, à Kampala, en Ouganda, au cœur de cette Afrique où cette



maladie fait des ravages.

La pitié et la charité que l'Église revendique s'accommodent des pires fléaux, puisque, dit-elle, ils sont dispensés par la volonté du dieu des chrétiens, un dieu qui se heurte à une rude concurrence des autres, le dieu des juifs, celui des musulmans, sans compter la kyrielle de prophètes et de commentateurs des textes sacrés qui se disputent sur leur interprétation.

Tous ces bons apôtres partant du principe que l'univers et donc l'homme, dont la femme ne serait qu'un sous-produit pour ne pas dire une malfaçon, sont des créations divines, comment s'étonner si certains nient les évidences imposées par les découvertes de la science, comme par exemple l'évolution des espèces. C'est ainsi que dans l'État du Kansas aux États-Unis, on a interdit, au nom de la bible, la référence dans l'enseignement à Darwin et à l'évolution.

A l'occasion de la cérémonie de béatification de mère Térésa, on a pu apprendre les détails du rituel qui permet à l'Église catholique de promouvoir les plus méritants de ses adeptes au rang de bienheureux, puis de saint. Dans le premier cas, la béatification, il faut avoir accompli un miracle, et il fallait donc à toute vitesse en fabriquer un pour Térésa. Une jeune femme du Nord du Bengale prétendit avoir été guérie

d'un cancer, deux heures après avoir passé une médaille de la religieuse sur sa tumeur. Mieux et moins cher que les génériques ! Les médecins, et toute personne de bon sens n'y croient évidemment pas, mais les charlatans de tous ordres s'extasient.

Quant à accéder à la sainteté, il faut avoir accompli deux miracles. La pente est donc rude pour accéder au saint des saints, et du même coup sur la liste qui figure sur le calendrier des postes.

Bien sûr, on dira que l'important n'est pas dans ce rituel anecdotique, mais dans l'action de cette religieuse, si secourable aux miséreux, même s'il s'agissait d'une goutte d'eau dans un océan de misère. A ceci près que, tout comme les océans qui couvrent le globe, cette misère était, pour cette « bonne mère », l'œuvre de son bon dieu. « *Il y a quelque chose de très beau à voir les pauvres accepter leur sort, le subir comme la passion du Christ. Le monde gagne beaucoup à leur souffrance* », a ainsi déclaré mère Térésa.

A la main secourable s'ajoutait, on le voit, la parole prêchant la résignation. N'y a-t-il pas des raisons, pour tous ceux qui veulent une humanité libre, fraternelle, et sans misère ni oppression, d'être révoltés par cette « charité »-là, macérée dans l'eau bénite ?

Jean-Pierre VIAL



# L'Europe barbelée contre l'immigration de la planète

**Presque tous les jours, de nouvelles barques d'immigrants sont arrêtées près de l'île italienne de Lampedusa, située dans le détroit de Sicile et proche des côtes tunisiennes. Le plus souvent, les passagers sont dans une situation dramatique.**

Par exemple, lundi 20 octobre, quinze survivants ont été découverts à bord d'une embarcation en bois dérivant près de l'île italienne. A bord de ce petit navire qui transportait des immigrés clandestins somaliens, les secours ont trouvé également 13 morts. Mais les survivants avaient déjà jeté à l'eau de nombreux cadavres.

Ces immigrants seraient partis de Libye, quinze jours auparavant. Au départ, ils étaient 85 à vouloir traverser la Méditerranée pour accoster en Italie. N'ayant très vite plus de

nourriture, ni d'eau, ni d'essence, ils ont dérivé pendant des jours et des jours. La faim, la soif, le froid et les privations, tout s'est conjugué contre eux et sur ce seul bateau 70 personnes sont mortes.

Au même moment, cinq ministres de l'Intérieur européens (Italie, France, Allemagne, Grande-Bretagne et Espagne) se réunissaient à la Baule à l'invitation de Nicolas Sarkozy pour discuter de la lutte contre l'immigration clandestine. Hasard du calendrier ? Certainement pas. Des drames similaires, concernant des candidats à l'immigration tentant de rejoindre l'Europe par la mer ne cessent de se succéder. Selon les chiffres de la presse italienne, 10 767 personnes auraient débarqué sur les côtes du pays depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003 et on compterait 68 morts et 159 disparus. Mais le bilan de ces morts et disparus en mer est certainement largement sous-estimé.

Face à ces drames, face à ces tentatives désespérées d'hommes et de femmes qui veulent fuir la misère et la guerre de leur pays, pour rejoindre des pays européens, où ils espèrent trouver du travail et du pain, face à la détresse de centaines de milliers de candidats qui sont conscients de risquer la mort, que proposent les ministres de l'Intérieur européens ? « L'introduction de la biométrie pour sécuriser les visas délivrés dans l'Espace Schengen ».

Et alors que la réalité du jour, c'était les morts entassés sur le petit bateau avec les vivants, quand les témoignages des survivants et des sauveteurs dépassaient l'entendement, les ministres de l'Intérieur européens, eux, détaillaient leur bel arsenal. Ils sont contents, Nicolas Sarkozy en tête, car les projets de cartes à puce sont déjà bien avancés, et bientôt tous les étrangers auto-

risés à rentrer en Europe auront des visas à puce, où seront stockés les photos des visages, les empreintes digitales, et même l'iris de l'œil. A la pointe du progrès technologique, Nicolas Sarkozy s'est permis quelques envolées : « Nous ne voulons pas insulter l'avenir, et la technologie des cartes à puce doit nous permettre de ne pas évacuer des technologies du futur, comme celle de l'iris ».

Pour tout ce qui est contrôle, interdiction d'accès, coopération des polices et échange d'information, les ministres de l'Intérieur-chefs de police sont bien d'accord.

Le ministre de l'Intérieur italien a quand même versé une larme, déclarant que « cette tragédie pèse sur la conscience de l'Europe ». Mais c'était pour souhaiter aussitôt que les polices des frontières des autres pays l'aident un peu. Il a demandé concrètement que les marines européennes aident la

marine italienne à surveiller ses 7 000 km de côtes car elle ne peut, à elle seule, interdire ni même dissuader l'arrivée de nouveaux immigrants par voie de mer.

Et même si le gouvernement français n'est pas d'accord, pour l'instant, avec une règle commune concernant les quotas d'étrangers à accueillir, par contre, pour les expulsions, il n'est pas en reste. Sarkozy vient d'annoncer que pour les neuf premiers mois de l'année 2003, 25 082 étrangers ont fait l'objet d'une « mesure d'éloignement », dont le tiers a été renvoyé dans leur pays d'origine.

Pour accueillir les étrangers, que chacun reste maître chez soi, semble dire Sarkozy. Pour les contrôles, les expulsions, les barbelés et les gardes-frontières, les gouvernements européens pourront toujours s'entendre.

Bertrand GORDES

## ● Intermittents du spectacle

Samedi 18 octobre, les intermittents du spectacle intervenus pendant la diffusion de l'émission *Star Academy*, sur TF1, ont voulu rappeler qu'ils continuaient à dénoncer l'accord signé entre certains de leurs syndicats et le Medef réduisant l'indemnisation du chômage pour la majorité d'entre eux. Un groupe a pu pénétrer sur le plateau pour y déployer une banderole mais, pendant ce temps, dans les coulisses, d'autres se faisaient frapper par les vigiles et les policiers présents. Au total, une hôtesse et cinq intermittents ont été blessés, certains souffrant de fractures, quatre ont été mis en garde à vue et deux sont poursuivis en justice pour « dégradation, menace de mort et voie de faits ».

TF1, qui estime à 2 millions d'euros le préjudice subi du fait de l'arrêt de l'émission et donc des rentrées publicitaires, et la société de production Endemol (créée par l'animateur Arthur), entre autres, ont porté plainte contre les intermittents. Sans eux pourtant, les émissions ne pourraient fonctionner, à commencer par *Star Academy*, où les candidats qui se présentent ne sont rien de plus que des artistes non payés pour leur prestation ! Toutes les grandes sociétés audiovisuelles ainsi que des institutions publiques comme l'Opéra se servent des intermittents... de façon per-



manente pour réaliser des économies, en ne déclarant qu'un temps de travail limité et en faisant financer par les Assedic le reste de leur salaire.

L'accord signé le 27 juin dernier entre le Medef et trois syndicats (la CGT et FO avaient refusé de signer) ne remet pas en cause ce genre de pratiques, même si une chaîne publique comme FR3 parle de « moraliser » l'embauche des intermittents. En revanche, il revient sur des dispositions qui permettaient aux techniciens et artistes de toucher des indemnités de chômage relativement correctes entre deux spectacles. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004, pour avoir droit aux allocations chômage, les intermittents devront avoir travaillé 507 heures sur dix mois pour les techniciens, ou dix mois et demi pour les artistes, au lieu de douze précédemment. En

outre, ils ne percevront des indemnités que pendant huit mois au lieu de douze. Dans les faits, ceux qui vont être écartés de toute indemnisation seront les plus précaires, qui gagnent déjà peu et n'arriveront pas à faire le nombre d'heures voulu, soit 30 % d'entre eux, estime la CGT.

Lorsque le Medef s'en prend aux intermittents, il s'en prend à une catégorie de travailleurs, et pas forcément les plus privilégiés : beaucoup de techniciens employés pour des spectacles ne sont pas mieux lotis que des salariés d'entreprises. Par-delà les intermittents, ce sont les droits de tous les travailleurs intérimaires que le Medef aimerait réduire, comme celui de toucher des allocations de chômage entre deux contrats.

M. L.

## ● GIAT Industries

St-Chamond (Loire)

### Le plan de la direction suspendu

Lundi 20 octobre, le tribunal de grande instance de Versailles, siégeant en référé, ordonnait à la direction de GIAT Industries de « surseoir à l'affichage des postes supprimés et à la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi GIAT 2006 », jusqu'à la décision sur le fond de ce même tribunal, qui se réunira le 9 décembre.

Cette décision suspend donc un plan de suppressions de près de 4 000 des 6 250 emplois que compte encore ce groupe d'État de construction d'armement terrestre. C'est un sursis pour les travailleurs, en particulier pour ceux des sites menacés de fermeture : Saint-Chamond avec 685 salariés, Tarbes et Cusset, dans l'Allier.

C'était le Comité central d'entreprise qui avait décidé de porter plainte devant la justice pour vice de forme. Selon un texte signé des syndicats CGT, CFDT, FO et CGC : « Le jugement relève, dans le cadre de la procédure, l'insuffisance du dialogue, notamment sur les aspects industriels et sociaux,

mais aussi concernant le Plan de sauvegarde de l'emploi, l'absence de garanties pour les personnels dont le poste serait supprimé. »

Pour ce qui est de l'insuffisance du dialogue, les travailleurs du site de Saint-Chamond en avaient eu un nouvel aperçu la semaine précédente. La direction a envoyé un huissier au domicile d'un militant syndical CGT, secrétaire du Comité d'entreprise, pour lui faire signer l'ordre du jour du prochain CE. Rien de moins ! Dès qu'ils furent informés de cela, les travailleurs débrayèrent immédiatement, montèrent interpellé vertement la direction et la firent sortir de son local. Quelques chaises et vitres firent les frais de cette riposte à sa provocation.

Les travailleurs ont considéré comme une petite victoire l'annonce de cette décision de justice. Ils y voient un coup sur les doigts de la direction et une conséquence de leur mobilisation. Ils se sentent prêts à continuer à faire parler d'eux.

Correspondant LO

● Aventis

## La direction licencie, les gouvernements complices

**Les 2 et 3 octobre, une partie du personnel de Romainville, l'établissement du trust Aventis le plus touché par les licenciements, a bloqué les expéditions du centre de distribution de Garonor.**

Aventis fait des milliards de bénéfices et dans le même temps veut licencier 666 personnes dont 480 à Romainville. Malgré le procès du Comité central d'entreprise contre Aventis, qui doit être jugé à Nanterre le 14 novembre, la direction s'est permis de faire distribuer dès le lundi 6 octobre à chacun des 900 salariés de Romainville les lettres indiquant les postes supprimés ou les postes transférés. Et cela avec le consentement du préfet de Seine-Saint-

Denis, M. Sapin.

Ce 6 octobre, le personnel indigné a retenu la directrice et son adjoint pendant deux heures, en réclamant un reclassement réel dans Aventis pour tous les postes supprimés. Le lendemain la directrice s'est mise en maladie !

Depuis, tous les matins une assemblée du personnel se réunit. Jeudi 9 octobre, une manifestation du personnel de Romainville est allée occuper le siège du LEEM à Paris (Chambre patronale des entreprises du médicament). Le représentant du LEEM a demandé à M. Caillod, DRH d'Aventis, d'aller s'expliquer à Romainville lundi 13 octobre, mais celui-ci s'est défilé !

Mardi 14 octobre, les salariés de l'établissement de Vitry ont débrayé le matin pour perturber la tenue du Comité

d'établissement. Ce même jour à Romainville, lors du CE, une partie du personnel a à nouveau retenu la directrice et son adjoint, jusqu'à la venue dans la nuit de M. Caillod, en exigeant un emploi pour tous.

Jeudi 16 octobre, une manifestation des sites de la région parisienne a eu lieu. 500 personnes ont manifesté d'Austerlitz à Central Seine, près de la gare de Lyon. De 14 heures à 18 heures, l'occupation du hall d'entrée et des bureaux empêcha toute allée et venue dans ce siège commercial d'Aventis.

Les salariés d'Aventis continuent la lutte pour obtenir que personne ne reste sur le carreau. Aventis peut payer !

Correspondant LO



La manifestation à Central Seine, siège d'Aventis Pharma France.

● Ford Genk - Belgique

## Un Renault-Vilvorde bis

Depuis l'annonce du licenciement de 3 000 travailleurs (sur 9 000 employés directement par Ford), la riposte des ouvriers s'organise lentement. La déclaration patronale du 1<sup>er</sup> octobre a eu d'abord l'effet d'un coup de massue et, lors des assemblées syndicales du lundi 4, il y eut très peu de réactions. Bien qu'en grève de 24 heures, les ouvriers abasourdis quittaient directement l'usine et rentraient chez eux avec les bus de la compagnie. Seul un petit noyau de militants occupaient les piquets et « battaient le sol dur » autour de feux de pneus.

Le reste de la semaine les travailleurs, à l'appel des syndicats, arrêtaient le travail deux heures plus tôt. Mais à la fin de la semaine les travailleurs ont fait de nouveau 24 heures de grève, suite à une information diffusée dans la presse flamande locale : la Sûreté de l'État était au courant dès juin dernier que « les Américains auraient voulu sanctionner la Belgique pour son attitude hostile pendant la guerre contre l'Irak » !

Les organisations syndicales ont fait sortir les trois équipes sur le thème « démission de Louis Michel » (le ministre des Affaires étrangères, un libéral francophone). Cela ressemble à une manœuvre de diversion pour détourner la colère des ouvriers de Ford

contre les politiciens, et non plus contre le patron. Il faut dire que, dès le départ, les trois syndicats déclaraient ne pas en vouloir à la direction belge de l'usine, mais bien aux responsables européens du groupe.

Une manifestation pour l'emploi devrait avoir lieu à Genk, à l'appel du front commun syndical.

Les restructurations et licenciements ne touchent pas que le siège belge de Ford. En Allemagne, 1 700 emplois vont être supprimés sur le site de Cologne, l'un de ses grands sites de production en Europe et qui est aussi le siège continental de Ford, avec celui de Saarlouis (Allemagne), de Valence (Espagne) et de Southampton (Grande-Bretagne).

Officiellement, Ford veut économiser 10 % de sa masse salariale et s'apprête aussi à supprimer 5 000 postes aux États-Unis.

Les 3 000 emplois perdus à Genk (1 500 en équipes de nuit et 1 500 répartis sur les deux équipes de jour) sont bien évidemment une catastrophe pour la région, le Limbourg, déjà durement frappée par les fermetures et les licenciements : en 1995 la fermeture des dernières mines de charbon et l'an dernier la fermeture de Philips et Siemens ont encore accéléré le processus. Au total, avec les conséquences chez les sous-traitants de Ford, ce sont

12 000 emplois qui vont maintenant passer à la casse.

L'usine belge produit des Mondéo et des Transit et attendait 900 millions d'euros pour la production de quatre nouveaux modèles : Galaxy, Focus, Crossover et la nouvelle Mondéo. Finalement, c'est le site de Valence qui a été choisi et la production des Transit devrait être délocalisée en Turquie.

Le jour de l'annonce de la perte des 3 000 emplois, l'action Ford a gagné 3 % à la Bourse de New-York !

Les trois syndicats, chrétiens, socialistes et libéraux en front commun, déclarent vouloir faire pression sur la direction européenne du groupe. Ils bloquent la sortie des Transit et des pièces pour les autres sites. Mais ils ne veulent pas organiser une riposte trop forte pour la défense des 3 000 emplois car, selon eux, « il y a un risque de tout perdre pour les 6 000 restants ! »

Par contre, ils ont fait une série de déclarations contre les « gauchistes ». C'est le cas en particulier du syndicat ABVV-Metaal (FGTB-socialiste), dont le président Jorissen s'était déjà chargé de la fermeture de Renault-Vilvorde (1997), de la Sabena (2001), des licenciements chez Cockerill-Sambre (2003) et maintenant chez Ford. C'est lui également qui avait liquidé la délé-

● Nos lecteurs écrivent

## À la CPCU Nouvel incident grave

Vendredi 10 octobre, lors de la remise en service d'une chaudière dans la chaufferie de Paris-Bercy en vue du démarrage de la campagne d'hiver, un problème technique a entraîné l'explosion d'une grosse conduite de transport de vapeur sous haute pression (20 bars) de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU). Et après l'accident de la porte de Clignancourt en novembre 2000, qui avait fait quatre morts parmi les ouvriers, et celui d'août dernier dans une rue du 15<sup>ème</sup> arrondissement, qui par chance n'a pas fait de victime, tout le monde de penser : encore un accident !

La vapeur a envahi la chaufferie et les travailleurs présents ont juste eu le temps d'évacuer les lieux. Heureusement, il n'y a pas eu de victime mais seulement une grosse frayeur. La preuve : deux ouvriers d'une entreprise extérieure en train d'effectuer des travaux de soudure n'ont pas voulu remettre les pieds sur ce site, estimant ce travail trop dangereux.

En fait, la cause de l'accident est assez simple : trop de précipitation dans le déroulement des opérations, ce qui fait qu'une manipula-

tion essentielle a été oubliée. La direction a demandé un rapport au chef d'équipe, agissant comme s'il portait la responsabilité de cet incident. Mais c'est la direction qui en porte l'entière responsabilité, du fait de l'organisation du travail qu'elle impose et de sa politique d'économies.

Il y a vingt ans, personne ne considérait qu'il prenait des risques dans ce travail, parce que le maximum de précautions et de sécurité était assuré. D'ailleurs il n'y avait jamais d'accident de ce type, bien que l'on ait travaillé avec les mêmes produits potentiellement dangereux, à commencer par la vapeur.

Aujourd'hui, ceux qui font les travaux les plus exposés à la vapeur, au contact des conduites sur le réseau ou à la production dans les chaufferies, travaillent avec une crainte permanente que ça leur saute à la figure, avec le risque d'y laisser sa peau. C'est inadmissible. Et parmi nous beaucoup ont le sentiment qu'on ne pourra pas travailler dans ces conditions très longtemps !

Un lecteur

● Comilog - Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

## Les ouvriers se font entendre

Il aura fallu que les travailleurs de la Comilog bloquent, lundi 20 octobre, le port de Boulogne, empêchant 150 à 200 camions frigos remplis de poisson de rejoindre les marchés de la région Nord et de Rungis et menacent de bloquer tout le chenal en déversant plus de 20 000 tonnes de ferromanganèse, pour que finalement la direction d'Eramet, dont Comilog est la filiale, accepte de renégocier le plan social. Ainsi, les discussions devaient reprendre entre le PDG et les syndicats.

La direction avait annoncé sa décision de fermer l'usine dans un délai de trois mois. Elle mettait en péril les emplois d'un millier de salariés : directement, 351 de Comilog et, indirectement, l'emploi de centaines d'autres, salariés dans différents sec-

teurs du port de Boulogne ou dans des entreprises sous-traitantes travaillant pour l'usine. Toute l'activité d'une ville, des centaines d'emplois, de vies de salariés, est ainsi suspendue à une décision pour laquelle la direction de Comilog a donné les prétextes les plus divers : investissements malheureux, offres qui ne correspondent plus aux attentes des clients occidentaux, coûts salariaux trop élevés... Et cela, dans une région déjà frappée de plein fouet par le chômage : celui-ci y est supérieur à 12 % ; 25 % des demandeurs d'emplois ont moins de 25 ans ; 35 % sont au chômage depuis plus d'un an.

Mais les salariés de Comilog ont réussi à se faire entendre. Un des représentants CFDT de l'intersyndicale a déclaré, après que les salariés de la Comilog ont



accepté de lever le barrage : « C'est un geste d'apaisement qui ne doit en aucun cas être interprété comme un fléchissement de notre part. » Les employés veulent négocier de meilleures conditions de départ. Et c'est normal, car c'est grâce à leur travail que la Comilog, usine plus que centenaire, est devenue leader mondial du ferromanganèse et qu'elle a enrichi les actionnai-

res. Le PDG leur promettait encore récemment un taux de rentabilité de 12 à 15 % ! Il ne serait que justice que l'argent accumulé revienne aux travailleurs !

Et ceux-ci ont su se servir des seules armes efficaces dont

la classe ouvrière dispose : sa capacité à tout bloquer puisqu'elle seule est capable de tout produire ! Et ils en auront encore besoin pour empêcher la direction et les autorités de les lanterner.

D. M.

● Maison de retraite MRP - Bordeaux

## Humanité ou rentabilité ?

La canicule de cet été a mis en lumière les conditions de vie des résidents des maisons de retraite. Au manque de moyens s'ajoutent, par souci de rentabilité, des économies de personnel et les mauvaises conditions de travail qui en découlent.

Ainsi dans cette maison de retraite de Bordeaux, après un changement de direction, les conditions de travail se sont dégradées. Le nouveau responsable, un ancien expert-comptable, n'a a priori qu'une ambition, « faire tourner la maison sans exploser le budget ». Pour cela, il a revu à la baisse tous les temps impartis aux soins. Il a prétexté un sureffectif et fait des pressions sur le personnel soignant pour qu'il s'en aille, s'il n'acceptait pas son planning de fou.

En effet un week-end de repos toutes les six semaines était de règle. Il imposait sept jours consécutifs de présence, incluant alternativement un samedi ou un dimanche. Ce rythme de travail a bien sûr poussé quelques-uns au départ et fait naître des tensions entre collègues. A cela s'ajoutaient la pression et le harcèlement pour le moindre prétexte, qu'il faisait subir à tous les employés.

Face à cette ambiance peu supportable, un petit collectif de soignants a décidé de réagir et de se défendre. Contact a été pris avec l'inspection du travail et le directeur a dû revoir sa copie et appliquer, non sans réticence, les normes de travail de la convention collective.

Le repos hebdomadaire et les deux jours consécutifs de repos à la quinzaine incluant un dimanche ont été obtenus, ainsi que les 11 heures de repos entre chaque période de présence.

Mais c'était sans compter sur la ténacité de ce responsable qui pense rentabilité, alors qu'il faut du temps et du personnel pour être à l'écoute des résidents âgés.

S'il a respecté le minimum conventionnel, il s'est arrangé pour que le personnel soignant en passe par ses exigences, et cela se traduit à nouveau par des plannings et roulements insensés. Tous les soignants sont soumis à des amplitudes de disponibilités de 11 heures avec des coupures telles que : 9h-13h, 17-20h, cela durant un mois. Comment avoir un minimum de vie familiale avec de telles journées ?

Dans ces créneaux horaires, un seul soignant aux heures de repas ou de coucher a souvent

la responsabilité d'environ 60 personnes. Comment, dans ce cas-là, assurer la sécurité de personnes manquant d'autonomie ? La moindre chute ou le moindre malaise peuvent prendre des proportions dramatiques.

À cela, il faut aussi ajouter le « minutage » des toilettes que ce directeur impose et qui va de cinq minutes à une demi-heure, selon des critères qu'il a lui-même définis, sans tenir compte du besoin réel des personnes âgées.

À chaque réaction des soignants, il a une seule réponse : « Ou vous en passez par là, ou vous partez ! » Mais cela ne décourage pas celles et ceux pour qui seules de meilleures conditions de travail et du personnel en suffisance permettront d'assurer aux résidents l'attention et les soins dont ils ont besoin.

Et ceux-là dénoncent le fait que certains responsables gouvernementaux n'ont eu de cesse, depuis l'été, de se dédouaner et de montrer du doigt les personnels soignants, alors qu'ils font la part belle aux restrictions de budget et laissent des responsables locaux confondre rentabilité et humanité.

● Cramif Paris 19<sup>e</sup>

## Les travailleurs du ménage ont gagné

Depuis mercredi 1<sup>er</sup> octobre, la quasi-totalité des employés du ménage de la Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France, Paris 19<sup>e</sup>), environ 70 salariés, étaient en grève pour que la nouvelle société sous-traitante, Opalys, maintienne l'ensemble de l'équipe sur le site et pour que la clause de mobilité (permettant de déplacer des salariés sur un autre chantier) soit supprimée.

Jusqu'à présent, les entreprises qui s'étaient succédé avaient toujours repris l'ensemble du personnel. Mais Opalys, qui avait obtenu le marché en baissant les prix, voulait se rattraper en cherchant à économiser sur les salaires par tous les moyens : ne pas reprendre une partie des ouvriers et en muter d'autres.

L'équipe de ménage de la Cramif a réagi unanimement en se mettant en grève et a tenu bon. Opalys de son côté a tenté de faire effectuer le ménage par la petite maîtrise et par des briseurs de grève amenés d'autres chantiers, ce qui a provoqué une altercation avec intervention de la police du 19<sup>e</sup>. Opalys a voulu utiliser cet incident contre les grévistes mais sa tentative a échoué.

Le lendemain, les employés de la Cramif manifestaient largement leur solidarité en signant une pétition et en

venant soutenir les grévistes, lors d'un rassemblement organisé le vendredi 10 octobre à midi.

De son côté, la direction de la Cramif pressait Opalys de régler le conflit. En effet le personnel était scandalisé : alors que des dépenses de luxe se sont récemment multipliées à la Cramif (rénovation de la salle des conférences, nouveau mobilier pour les directeurs...), il est très mal perçu que nos directeurs cherchent à économiser sur le budget de l'hygiène.

Lundi 13 octobre, lors d'une longue négociation en présence de l'inspecteur du travail du 19<sup>e</sup>, le patron d'Opalys a cédé sur toutes les revendications à l'origine du conflit : tout le personnel est repris, la clause de mobilité est supprimée. De plus, les grévistes ont exigé et obtenu que des élections de délégués du personnel aient lieu sur le site, et non sur l'ensemble de l'entreprise dont le siège est à Compiègne, dans l'Oise.

Le travail a donc repris. Mais tout le monde reste méfiant. Il est convenu qu'à la première tentative pour remettre en cause des droits, le chantier se rassemble de nouveau.

● La Poste

# Une banque de plus... mais de moins en moins La Poste

Le gouvernement veut autoriser La Poste à ouvrir en 2005 une véritable banque postale. Elle ouvrirait un établissement de crédit qui centraliserait toutes les opérations financières de La Poste, élargies aux prêts immobiliers sans épargne préalable et éventuellement, ultérieurement, à d'autres types de prêts. En fait, il s'agit de faire que l'activité financière de La Poste prenne une place de plus en plus importante par rapport au traitement du courrier. Actuellement, les services financiers réalisent près du quart du chiffre d'affaires de La Poste, alors que le courrier en réalise près de 60 %.

La Poste va multiplier ses activités financières, car ses activités postales, qui vont être totalement ouvertes à la concurrence d'ici 2010, vont se réduire. Avec la fin complète de son monopole sur le traitement du courrier, y compris donc des lettres, elle craint de perdre une partie de son chiffre d'affaires, d'autant que le développement du courrier électronique lui fait d'ores et déjà perdre une partie de ses clients. Aussi La Poste voudrait ressembler davantage à une banque. C'est paraît-il plus rentable.

La Poste est évidemment bien placée pour offrir avec succès des services financiers, car son réseau de bureaux couvrant tout le pays lui permet d'avoir à la disposition de ses clients un réseau potentiel « d'agences » plus dense que celui de n'importe quelle banque.

Il est vrai que cet avantage



se réduit au fil des années, La Poste fermant de nombreux bureaux pour faire des économies. Et si Nicole Fontaine, la ministre déléguée à l'Industrie, affirme qu'il n'est pas question de réduire le nombre de « points de contact » entre La Poste et le public, actuellement au nombre de 17 000, cela signifie seulement que les milliers de bureaux de poste qui doivent fermer seront remplacés par des « points poste » chez des commerçants qui accepteront d'effectuer quelques opérations postales. Il en existe déjà 3000, et seulement 14 000 véritables bureaux de poste.

La Poste ressemble de moins en moins à un service public et de plus en plus à une entreprise privée, qui vend cher des services de moins en moins satisfaisants, malgré l'autosatisfaction affichée année après année par ses dirigeants. Si l'État lui fixe aujourd'hui comme objectif de relever de 65 % à 85 % la proportion du courrier qui est distribué dès le lendemain, le

courrier dit J+1, c'est bien que très officiellement La Poste ne respecte pas ses engagements en ce qui concerne un tiers du courrier et que cette proportion n'a cessé de croître au fil des années, malgré les promesses répétées des dirigeants d'améliorer les choses.

Mais comment pourrait-il en être autrement, alors que depuis des années La Poste supprime des milliers d'emplois, en remplace des milliers d'autres par des emplois précaires, supprime des tournées pour relever les boîtes aux lettres, supprime des tournées pour distribuer le courrier, augmente toujours la charge de travail des facteurs restants, etc.

Il s'agit de faire des économies, de mécaniser, mais surtout de rentabiliser sur le dos du personnel et des usagers, et de diversifier les activités en se lançant de plus en plus dans des activités financières jugées plus rentables. Les dirigeants de La Poste voudraient faire croire que, si elle finissait par ressembler entièrement à une

banque, cela lui permettrait de faire face à la concurrence des postes étrangères et protégerait en quelque sorte les postiers. Mais dans cette course à la rentabilité, où le courrier ne constituerait plus qu'une activité marginale, le personnel et les usagers seraient avant tout des victimes.

Le rapport de la Cour des comptes qui vient de paraître souligne que La Poste pourrait être beaucoup plus rentable si elle réduisait de moitié ses frais de personnel et supprimait la plupart de ses bureaux. La Poste a elle-même calculé qu'en conservant 6 000 bureaux de poste seulement, non seulement elle ne perdrait aucun chiffre d'affaires, mais elle améliorerait son bilan financier de 451 millions d'euros ! Et en ne conservant que 2 915 bureaux de poste, elle ne perdrait que 3,5 % de son chiffre d'affaires, mais gagnerait 644 millions d'euros de bénéfices supplémentaires. Quel que soit le scénario finalement retenu, les usagers devront faire des kilomètres pour certaines opérations et des dizaines de milliers d'employés de La Poste iront gonfler les chiffres du chômage !

Il faudrait au contraire embaucher, dans ce service public comme dans les autres, pour qu'il soit correctement assuré. Il manque partout du personnel, aux guichets pour éviter les files d'attente, à la distribution du courrier pour que celle-ci puisse être effectuée en temps et en heure, à toutes les étapes du traitement du courrier pour qu'il soit acheminé dans les meilleurs délais, etc. Ce n'est peut-être pas « rentable », mais voilà qui permettrait d'embaucher des dizaines de milliers de chômeurs, pour effectuer des travaux qui sont utiles à l'ensemble de la population laborieuse.

Dominique CHABLIS

d'information et d'une pétition, sollicitent le soutien de la population. Pour l'aménagement et le maintien du service sur place, un comité d'usagers informe. Une délégation du service acheminement-distribution demande à être reçue par la direction départementale, afin de proposer une solution locale à cette réorganisation. L'opposition au projet est grandissante et les premières manifestations de refus de la délocalisation sont très encourageantes.

C'est bien là la concrétisation d'années de politiques néfastes, qui visent à faire systématiquement des économies sur les services publics. Nous avons là un exemple local de la politique de Raffarin. Cette société qui ne songe qu'au profit individuel et immédiat n'est pas la nôtre et n'a pas d'avenir.

Un postier

● Taxis parisiens

# Des chauffeurs dénoncent leurs conditions de travail

Depuis le 10 octobre 2003, deux responsables syndicaux de la société de taxis G7 ont entamé une grève de la faim devant le siège de la société où ils travaillent, à Saint-Ouen. C'est le moyen qu'ils ont choisi pour faire entendre les revendications qui sont partagées par l'ensemble des chauffeurs locataires de taxis parisiens.

Dans le communiqué qu'ils ont adressé à différents journaux pour faire connaître la situation des chauffeurs locataires de taxi, ils expliquent qu'ils « refusent de continuer à être les esclaves des temps modernes ». Ils travaillent en effet sept jours sur sept et dix heures par jour. S'ils veulent prendre un jour de repos, ils doivent payer à leur loueur la journée de location. Ils sont 5 000, en majorité issus de l'immigration, à partager ces conditions de travail à Paris.

Ceux de la société des taxis G7 sont 700 et ce n'est pas la première fois qu'ils expriment leur mécontentement contre le système de location qui les enchaîne à leur patron, seul propriétaire des licences et des véhicules de taxis. En février 2001, ils avaient déjà protesté contre les tarifs de location des taxis.

Aujourd'hui, ils réclament à nouveau la baisse du prix de la location de leur véhicule, l'obtention d'une journée de repos et des conditions de travail décentes. Ils se heurtent au même PDG, Rousselet, qui, d'après le communiqué, possède des licences valant plus de 77 millions d'euros. Mais, pour le moment, la réponse de Rousselet a été de faire assigner devant le tribunal de grande instance de Bobigny, vendredi 17 octobre, les deux responsables syndicaux pour qu'ils dégagent l'entrée du garage de Saint-Ouen.

● Nos lecteurs écrivent

# Combs-la-Ville (Seine-et-Marne) La population et les facteurs résistent

Juste avant les vacances d'été, la direction de La Poste a annoncé sa volonté de regrouper la distribution et l'acheminement du courrier des communes de Combs-la-Ville, Lieusaint et Moissy-Cramayel sur un même site, « Moissy centre de distribution », nouvelle structure d'un coût estimé d'un million d'euros. Comment une commune de 20 953 habitants, avec un bureau de poste récent, où tout le premier étage (plusieurs centaines de mètres carrés) est inoccupé depuis des années, peut-elle se priver du dernier service public présent sur place, en dehors des services communaux et des

écoles ? On veut faire de Combs-la-Ville une ville dor-toir.

Par cette délocalisation, La Poste compte bien supprimer quelques emplois (cinq personnes pour Combs) et ainsi rationaliser un gros investissement, avec peut-être une opération immobilière juteuse par la vente des locaux de Combs, situés dans un petit centre commercial où le prix du mètre carré est cher. Pour cela on n'hésitera pas à faire aller une population importante et vieillissante à 5 km, voire plus en cas de problèmes de distribution, de mise en instance ou pour relever sa boîte postale. Par ailleurs, les facteurs

ne pourront plus, du fait de la séparation de la distribution et des guichets, rendre des services aux personnes âgées, comme par exemple leur acheter leurs timbres ou leur retirer de l'argent au guichet. On n'hésitera pas non plus à faire circuler, à des heures de grande affluence, des facteurs à scooter ou mobylette sur une voie de 5 km très fréquentée, dangereuse, pas éclairée et que l'on prévoit de passer en quatre-voies dans peu de temps. Les accidents et chutes en hiver risquent de se multiplier.

Les préposés et leurs organisations syndicales se mobilisent et, au moyen d'une lettre

● Irak

# Bourbier pour les Américains Chaos pour les Irakiens

Les efforts de Bush à faire partager aux autres puissances impérialistes le fardeau politique et militaire de l'occupation de l'Irak par le biais de l'ONU, montrent à quel point cette occupation commence à poser des problèmes aux dirigeants américains.

Elle pose tout d'abord des problèmes électoraux à Bush, même si celui-ci compte sur la « reprise » cent fois annoncée de l'économie américaine pour redorer son blason. Car Bush a de plus en plus de mal à faire accepter à son propre électorat que, plus de quatre mois après son annonce triomphante sur « la fin des opérations militaires en Irak », le nombre des victimes continue à croître inexorablement dans les rangs des soldats américains.

Mais au-delà de ces problèmes électoraux, cette occupation pose des problèmes d'un ordre plus général à l'impérialisme, et pas seulement américain, car toutes les puissances impérialistes ont des intérêts à préserver dans la région et des espoirs concernant les richesses irakiennes. Or on commence à voir se former en Irak une situation qui pourrait bien se transformer en bourbier face auquel l'armée la plus puissante du monde serait impuissante, et qui pourrait du même coup menacer à terme la stabilité politique fragile de bien des pays de la région.

L'impuissance de l'armée américaine, on peut la mesurer d'ores et déjà à Bagdad, où on recense officiellement une moyenne de 70 opérations armées par jour contre les détachements et les locaux des forces américaines. Loin d'avoir été réduit par les ratissages systématiques de la police irakienne et les arrestations en masse, le nombre de telles opérations n'a cessé d'augmenter

tout comme celui des tentatives d'attentats-suicide, d'ailleurs.

Qui plus est, les attaques contre les forces d'occupation débordent largement le « triangle sunnite » autour de Bagdad. Le 18 octobre, c'est près de Kirkouk, en plein Kurdistan, région où les forces politiques dominantes sont favorables aux occupants, que deux soldats américains ont été abattus dans une embuscade. Il est vrai que cet attentat n'était peut-être pas sans rapport avec l'annonce d'un possible déploiement de troupes turques au Kurdistan – annonce qui, compte tenu des massacres commis par l'armée turque contre les Kurdes, en Turquie comme en Irak, ne peut être ressentie par les Kurdes irakiens que comme un coup de poignard dans le dos. En tout cas, cet attentat comme les nombreuses manifestations qui se sont déroulées au Kurdistan

contre la menace d'une intervention turque ces derniers jours, pourraient annoncer un changement d'attitude de la population kurde vis-à-vis des forces d'occupation.

Pendant ce temps, à Bagdad, des affrontements ont opposé pour la première fois des troupes américaines et des policiers irakiens aux milices armées du leader chiite Muqtaba al-Sadr, qui semblent avoir pris le contrôle de l'ancien Saddam City – le gigantesque quartier de taudis dans lequel vivent plus de deux millions de chiites à Bagdad, ce qui en fait la plus grande ville chiite du pays.

Muqtaba al-Sadr et sa faction semblent dominer aujourd'hui la multitude de factions intégristes qui ont refusé (pour certaines, sans doute, parce qu'elles n'y étaient pas invitées) de se joindre au Conseil de Gouvernement fantoche mis en place par les Américains et qui ont appelé à lutter contre l'occupation. Al-Sadr se sent suffisamment fort pour non seulement résister ouvertement aux troupes d'occupation, mais également tenter une offensive armée contre des factions rivales, en particulier celles participant au Conseil de Gouverne-

ment à Kerbala et dans la capitale chiite du sud, Bassorah.

Quant à la population qui, après les destructions de la guerre et l'incurie scandaleuse des forces d'occupation pour remettre en marche ce qu'elles avaient détruit, elle est maintenant confrontée à une répression de plus en plus violente de la part des troupes anglo-américaines et de leurs supplétifs irakiens, qui n'hésitent plus à tirer sur les manifestations, même lorsqu'il s'agit de chômeurs réclamant du travail. La politique des dirigeants impérialistes risque ainsi de jeter bien des recrues dans les bras de courants réactionnaires, intégristes ou autres, pourvu qu'ils aient l'air de leur offrir le moyen de se venger des exactions de l'occupant.

C'est ainsi que l'Irak est en train de sombrer dans un chaos, entre des courants tous plus réactionnaires les uns que les autres, luttant entre eux pour tout ou partie du pouvoir et n'hésitant pas pour cela à se servir de la population comme chair à canon, comme a coutume de le faire l'impérialisme lui-même.

F. R.

## ● Chirac s'aligne de nouveau derrière Bush

Avant la guerre contre l'Irak, l'essentiel de la classe politique française avait voulu faire croire que Chirac et l'ONU étaient susceptibles de s'y opposer. La suite des événements avait apporté un démenti de plus en plus flagrant. Avec la résolution que le gouvernement français vient de voter à l'ONU, il ne reste plus rien de cette opposition de façade.

Le 16 octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU a en effet adopté, à l'unanimité, un projet de résolution transformant les forces d'occupation en Irak en « une force multilatérale » autorisée par l'ONU, sous commandement américain. Ainsi, après avoir voté, le 22 mai dernier, une résolution qui entérinait le fait accompli de l'agression anglo-américaine, Chirac a de nouveau cédé à Bush, cette fois en accédant à son souhait de voir les exactions des troupes d'occupation parées de la légitimité de l'ONU. Et le fait que Chirac ait maugré qu'il aurait préféré telle ou telle nuance dans la résolution, ne change rien à l'affaire.

Mais cela ne peut constituer une déconvenue que pour ceux qui avaient cru aux illusions répandues au printemps dernier sur le rôle que pouvaient jouer Chirac et l'ONU contre la

guerre, en particulier par les partis de gauche.

Aujourd'hui, le Parti Socialiste « déplore » le vote du gouvernement français. Mais quand la guerre contre l'Irak se préparait au grand jour, le PS se déclarait « attaché au rôle fondamental des Nations Unies » et « opposé aux initiatives guerrières préventives et unilatérales ». C'est au nom de ces prétendus « principes » qu'il avait affirmé son soutien – une fois de plus – à Chirac. Eh bien, aujourd'hui, on voit où conduisent de tels « principes » : les Nations Unies se sont effectivement prononcées, et l'occupation de l'Irak est désormais revendiquée par l'ensemble des leaders impérialistes, des agresseurs comme Bush et Blair, aux charognards qui, comme Chirac, escomptent quand même aider leurs trusts nationaux à tirer quelque avantage de la situation.

Pour se justifier d'avoir voté cette résolution de l'ONU, le ministre des Affaires étrangères, de Villepin, parle d'attitude de « responsabilité car, face à l'engrenage de la violence et du terrorisme qui s'aggrave, dans un contexte d'extrême tension dans l'ensemble du Moyen-Orient, il est important de faire prévaloir clairement l'unité de la communauté internationale. » Mais qu'est-ce donc que

cette « communauté internationale », sinon une bande de brigands impérialistes, constam-

ment divisés par leurs rivalités mais néanmoins prêts, en guise de « responsabilité », à faire

front pour la curée lorsqu'un peuple menace de leur résister ?

Jean SANDAY



## ● La boucle de l'hypocrisie est bouclée

Le 8 novembre 2002, une résolution de l'ONU, adoptée à l'unanimité, exigeait que l'Irak remette le détail de ses programmes « d'armes de destruction massive ». Au nom de cette résolution, les États-Unis et la Grande-Bretagne avaient intensifié leurs préparatifs de guerre. Mais le 17 mars 2003, ils manquèrent leur tentative d'obtenir une majorité pour une nouvelle résolution permettant une

guerre contre l'Irak. Cela ne les empêcha pas de déclencher les opérations trois jours plus tard.

Trois semaines après la fin des opérations militaires en Irak proclamée par Bush, le 22 mai 2003, le Conseil de sécurité adoptait par 14 voix pour et une abstention (la Syrie), une nouvelle résolution qui, tout en levant les sanctions économiques contre l'Irak, reconnaissait

l'autorité d'occupation américaine comme la seule autorité dans le pays, ce qui revenait à entériner après coup la guerre et l'occupation. La résolution du 16 octobre ne fait que compléter celle du 22 mai en donnant à l'état-major américain le droit de se revendiquer de l'autorité morale de l'ONU et de l'appui unanime de tous les membres du Conseil de sécurité.